

vous avez dit ...

pédagogie

**Texte inédit en français de
J. H. PESTALOZZI**

ESQUISSES DE LA REVOLUTION

**Avec des éclairages de
Ph. Henry
L. Keller
P. Marc**

**n° 23
novembre 1991**

**UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**Espace Louis-Agassiz 2000 Neuchâtel
tél. (038) 208 341 & 208 606**

vous avez dit ...

pédagogie

**Texte inédit en français de
J. H. PESTALOZZI**

ESQUISSES DE LA REVOLUTION

**Avec des éclairages de
Ph. Henry
L. Keller
P. Marc**

**n° 23
novembre 1991**

**UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Espace Louis-Agassiz 2000 Neuchâtel
tél. (038) 208 341 & 208 606**

VOUS AVEZ DIT...

P E D A G O G I E

**Texte inédit en français de
J. H. PESTALOZZI**

ESQUISSES DE LA REVOLUTION

**Avec des éclairages de
Ph. Henry
I. Keller
P. Marc**

**n° 23
novembre 1991**

**UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Espace Louis-Agassiz 2000 Neuchâtel
tél. (038) 208 341 & 208 606**

Pestalozzi, *Esquisses de la Révolution*

Traduction Irène Keller

Présentation	3
Philippe Henry <i>1798 : la Suisse à la fin de l'Ancien Régime et au début de la République Helvétique</i>	4
Johann Heinrich Pestalozzi <i>Esquisses de la Révolution</i>	17
Pierre Marc <i>Les Esquisses de la Révolution ou l'origine chez Pestalozzi des pédagogies personalistes positives</i>	35
Irène Keller <i>Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi à Yverdon</i>	50
<i>Vous avez dit... pédagogie</i> Egalement disponibles	55

Présentation

C'est le plus amicalement que je tiens à saluer l'initiative du *Centre de documentation et de recherche Pestalozzi* d'Yverdon, qui permet de publier pour la première fois en français un texte de Pestalozzi injustement oublié des francophones, les *Esquisses de la Révolution (Revolutionsskizzen)*, dont la brièveté ne saurait masquer la qualité, et de plus à le publier dans la modeste revue interne créée en Sciences de l'éducation, à l'Université de Neuchâtel, voilà bientôt dix ans.

Je remercie plus particulièrement ce *Centre* en la personne de l'une de ses animatrices, Irène Keller, qui a traduit le texte du pédagogue d'Yverdon et a bien voulu «penser» cette traduction en compagnie de non-spécialistes de l'allemand et/ou de Pestalozzi : Philippe Henry et Jean Zahnd, que je remercie chaleureusement pour leurs remarques, et moi-même.

Aussi comprendra-t-on pourquoi cette plaquette s'achève sur une information relative au *Centre d'Yverdon*, qui invite le lecteur, partant du passé que la lecture de Pestalozzi lui aura dévoilé, à alimenter son présent et son avenir du côté, précisément, d'Yverdon...

Je remercie aussi sincèrement Philippe Henry, l'historien. Il a si bien su résumer la situation dans laquelle se trouve la Suisse à l'époque où Pestalozzi écrit ses *Esquisses* qu'il parvient à immerger en quelques minutes le non-historien dans la *Révolution helvétique* - ce qui est peut-être facile pour d'anciens gymnasiens suisses longuement nourris aux cultures nationales mais tient du prodige pour des lecteurs d'outre-Jura qui auraient fini par oublier Napoléon... En lisant maintenant son texte, on verra qu'il répond avec bonheur à la demande périlleuse qui lui était adressée de présenter les variables majeures de l'époque en quelques pages.

Il fallut bien qu'enfin je me risque à parler de Pestalozzi, d'un Pestalozzi dont le texte même à l'étude rejetait, par avance en quelque sorte, le caractère décidément admiratif d'appréciations et commentaires trop respectueux, souvent superficiels et peu informés, que depuis douze ans que je travaille en Suisse j'entendais ici et là à son sujet. Entouré d'un respect qui n'est heureusement pas parvenu à aseptiser son propos, du moins quand on se donne la peine de le lire, Pestalozzi n'est l'annexe d'aucune âme, qu'elle soit grande ou bonne ou charitable. C'est qu'il apporte des aliments, ceux dont notre époque en mal de finalités va redécouvrir.

P.M.

1798 : ENTRE UTOPIES ET REALITES,
LA SUISSE A LA FIN DE L'ANCIEN REGIME ET
AU DEBUT DE LA REPUBLIQUE HELVETIQUE

par Philippe Henry

Pour l'historien, le texte qu'on va lire, porteur de quelques grands thèmes de la pensée de Pestalozzi, ne prend toute sa signification que replacé dans un contexte événementiel mouvementé dont il porte profondément la marque. Au moment où ces *Esquisses* sont publiées (en septembre 1798), la Suisse a connu un bouleversement extraordinaire. En quelques semaines en effet, entre la fin décembre 1797 et le début avril 1798, le Corps Helvétique, édifice politico-institutionnel multi-séculaire, définitivement mis en place dès le XVI^e siècle sur des bases plus anciennes encore, a achevé sa décomposition, rongé par ses contradictions propres et par le mouvement intellectuel séculaire amplifié par les échos de la Révolution française. La «Révolution helvétique», d'abord diffuse, prend toute son ampleur lors de l'invasion du pays par les troupes du Directoire, qui, en mars 1798, donnent sans rencontrer de véritable résistance le coup de grâce à l'ancienne Confédération. La France, dont la Suisse ne va plus être qu'une vassale jusqu'en 1814, a brusquement imposé une refonte institutionnelle complète et remplacé le vieil assemblage traditionnel, convergence de liens multiples et inégaux, par une structure étatique centralisée sur le modèle français, en un Etat unitaire aussi éloigné que possible de ce qu'était la Suisse d'Ancien Régime : la République helvétique.

Il s'agira ici d'une brève présentation des circonstances de cette mutation : partant de certains traits de la Confédération à la fin du XVIII^e siècle, nous évoquerons les origines et les modalités de la Révolution helvétique, puis les grandes lignes de l'installation du nouveau régime et des problèmes posés par la mise en pratique de l'idéologie qui le sous-tendait ⁽¹⁾.

La Suisse à la fin du XVIII^e siècle : aspects socio-politiques

L'organisation politique de la Suisse d'Ancien Régime portait tout d'abord en elle-même les germes de sa destruction. Sa première faiblesse tenait dans le sous-développement institutionnel et l'absence d'un gouvernement fédéral. La Diète, seule institution centrale de ce conglomérat hétéroclite de cantons souverains, d'alliés et de pays sujets, se réunissait une fois par année. Elle groupait les représentants des XIII cantons souverains et de quelques alliés privilégiés, qui ne pouvaient décider qu'à l'unanimité, selon un processus très lent obligeant les députés à consulter leurs gouvernements cantonaux

⁽¹⁾ Parmi les ouvrages fondamentaux, voir principalement :

1) **Sur la fin de l'Ancien Régime en Suisse** : Johannès DIERAUER, *Histoire de la Confédération suisse*, t. IV, *De 1648 à 1798*, Lausanne, 1913; Rudolf BRAUN, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18^e siècle*, Lausanne-Paris, 1988; François DE CAPITANI, "Vie et mort de l'Ancien Régime 1648-1815", dans *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, t. II, Lausanne, 1983, pp. 97-170; Ulrich IM HOF, "Ancien Régime", dans *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II, Zürich, 1980, pp. 673-784; *La Suisse et la Révolution française. Images, caricatures, pamphlets*, Musée Historique de Lausanne (catalogue d'exposition), Lausanne, 1989.

2) **Sur la République helvétique (1798-1803)** : J. DIERAUER, *op. cit.*, t. V., *De 1798 à 1848. Première partie : 1798-1813*, Lausanne, 1918; Alfred RUFER, art. «Helvétique (République)», dans *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. IV, Neuchâtel, 1928, pp. 25-60; Andreas STAEHELIN, «Helvetik», dans *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II, Zürich, 1980, pp. 785-839 ; François DE CAPITANI, *op. cit.*, *loc. cit.*; Holger BÖNING, *Revolution in der Schweiz. Das Ende der Alten Eidgenossenschaft. Die Helvetische Republik 1798-1803*, Bern-Frankfurt a.M.-New York, 1985.

respectifs sur toute affaire d'importance avant de voter. Son impuissance était le résultat de l'excès des particularismes cantonaux, du principe sacro-saint d'une souveraineté à laquelle les Etats cantonaux ne renonçaient qu'à grand-peine, de multiples oppositions internes, principalement de nature confessionnelle (catholiques/réformés) et socio-économique (Moyen-Pays relativement industrialisé/montagnes plus agricoles, villes/campagnes). Munie d'une organisation militaire très insuffisante souffrant des mêmes maux, la Confédération avait donc connu une évolution politique très différente de celle des Etats monarchiques européens centralisés.

Ce décalage disparaît en revanche ou s'atténue si l'on observe l'organisation du pouvoir au sein de la plupart des cantons ou alliés, où s'étaient développées en effet dès le XVI^e siècle des formes particulières d'absolutisme, au profit d'oligarchies locales, patriciennes ou corporatives.

Au terme de ce processus, tant dans les Etats urbains du Moyen-Pays que dans les pays montagnards à tradition démocratique (Landsgemeinde), une minorité de privilégiés monopolisait ou contrôlait l'exercice des droits politiques, occupait toutes les charges importantes, honorifiques, directement et surtout indirectement lucratives. Il s'agit d'une véritable confiscation du pouvoir par des oligarchies de quelques dizaines de familles finissant par se considérer comme chargées d'une mission divine et confondant patrimoine propre et fonctions gouvernementales. L'écrasante majorité de la population des campagnes surtout, faite de sujets, mais aussi des villes où les anciennes bourgeoisies avaient peu à peu été dépossédées de leurs privilèges, était donc exclue de la gestion cantonale. L'image traditionnelle de la pyramide renversée s'impose - édifice dont un clairvoyant observateur anglais relevait la fragilité dès le début du XVIII^e siècle : la pyramide "ne peut pas manquer d'être bientôt écrasée par sa pesanteur, ou facilement renversée par la moindre impulsion du dehors... Il paraît presque impossible que le petit nombre puisse, à la longue, soutenir son édifice contre les efforts de la multitude... S'il survenoit dans ces Etats quelques secousses violentes, soit du

dedans, soit du dehors, il seroit fort à craindre que la Pyramide ne fut renversée, & le gouvernement bouleversé" ⁽²⁾.

Attirées par le modèle de la monarchie administrative à la française, les oligarchies entendaient d'autre part se fortifier elles-mêmes en fortifiant l'Etat. Sur le ton d'un lourd paternalisme et dans une organisation caractérisée par une totale absence de séparation des pouvoirs, elles s'efforçaient, pour le plus grand bien de leurs sujets infantilisés, déresponsabilisés, d'accroître l'efficacité administrative par une fiscalité plus attentive et par un accroissement du corps des fonctionnaires, de maîtriser les activités économiques, d'améliorer le contrôle de la population (justice, progrès de l'information de nature statistique, rôle de l'Eglise dans le contrôle social...). Ces pratiques typiques de l'absolutisme éclairé, pour rationnelles et bien intentionnées qu'elles fussent souvent, développaient cependant, par leur caractère contraignant ou leur ambivalence - notamment sur le plan économique -, des tensions multiples, stimulées par l'évolution socio-économique et culturelle du pays.

Les progrès industriels et leurs retombées socio-culturelles (élévation du niveau de conscience sociale, nouvelles formes de vie collective, amélioration des conditions matérielles d'existence, développement de l'initiative économique, hausse du degré d'alphabétisation...) rendaient en effet de plus en plus insupportables à certaines catégories la nature des soubassements politiques du pays, l'extrême hiérarchisation d'une société bloquée, figée dans ses structures inégalitaires. Un courant critique s'amplifie donc dans la seconde moitié du siècle. Il s'adjoignait à une série de troubles et de soulèvements contestataires, qui ébranlaient chroniquement la «pyramide» dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, et finirent par s'exprimer de la même manière. On compte 14 épisodes de ce type au XVIIIe

⁽²⁾ [Abraham STANYAN], *Tableau historique et politique de la Suisse*, 2e éd., Fribourg, 1766, pp. 163-164 (la première édition en français de cet ouvrage a paru en 1714, sous le titre *L'Etat de la Suisse*; l'auteur fut ministre d'Angleterre en Suisse de 1705 à 1713).

siècle et 38 au XVIIIe, en s'arrêtant à 1784; la plupart ont été suivis d'une sévère répression ⁽³⁾.

Cette tradition protestataire helvétique, dont les toutes premières manifestations remontaient au XVe siècle, ne doit cependant pas être considérée comme dotée d'une nature pré-révolutionnaire. Les révoltes bourgeoises et les soulèvements paysans ici considérés, en dehors de certaines luttes de clans, étaient plutôt des réactions locales (ne dépassant qu'exceptionnellement l'échelle du bailliage ou du canton), face à l'affirmation de l'Etat et de son souci d'efficacité. On refusait les empiètements du pouvoir cantonal sur les anciens droits et usages, on protestait contre une usurpation juridique, dans une volonté de renouer avec un passé plus ou moins lointain et idéalisé, antérieur à l'emprise des oligarchies. En somme il s'agissait, singulièrement lors des pures révoltes de sujets (Evêché de Bâle, 1730-1740; Léventine, 1712-1713 et 1755; Fribourg, 1781...), d'affrontements retardataires entre une conception médiévale, coutumière, de l'Etat, chez les révoltés, et une conception moderne de l'Etat rationnel et efficace. Seuls les troubles genevois, singulièrement ceux de 1782, peuvent être considérés comme l'expression d'une contestation préfigurant les revendications révolutionnaires, soit la lutte des exclus pour l'égalité des droits politiques.

Le renouveau critique de la fin du XVIIIe siècle doit beaucoup aux Lumières. L'«Aufklärung» helvétique, brillante, sans concerner vraiment les masses rurales, touchait surtout la bourgeoisie urbaine proche des oligarchies, dans un climat de libéralisme intellectuel parfois étonnant. Les hommes au pouvoir furent eux-mêmes quelquefois séduits par les idées nouvelles, mais, placés dans une position parfaitement contradictoire, ils restèrent finalement fidèles à la conservation du système. Les remises en cause, imprégnées de rationalisme, de droit naturel, de rousseauisme et de patriotisme cantonal ou helvétique, demeuraient théoriques, intellectuelles et élitaires. Elles s'exprimaient au sein de multiples sociétés mi-scientifiques mi-

⁽³⁾ Décompte de Hans Conrad PEYER, *Verfassungsgeschichte der alten Schweiz*, Zurich, 1978, pp. 139-141.

philosophiques, très attirées par les problèmes économiques (la modernisation de l'agriculture surtout), comme la *Société de Physique de Zurich* ou la *Société Economique de Berne*. Les protestations les plus affirmées furent l'objet de poursuites judiciaires. On sait que Pestalozzi fit partie des contestataires zuricois les plus radicaux dans les années 1760.

Ainsi, si un «potentiel révolutionnaire» existait en Suisse dans la seconde moitié du siècle, il faut attendre l'éclatement de la Révolution française pour pouvoir parler d'action proprement révolutionnaire. La contestation était moins développée qu'en France par exemple; un certain nombre de spécificités helvétiques venaient tempérer la rigueur de la domination des oligarchies. Celles-ci, collégiales, donc a priori moins cohérentes et efficaces que les monarchies, ne pouvaient, malgré leurs tendances unificatrices, ignorer complètement l'attachement très profond du pays aux traditions régionales ou locales, aux particularismes juridiques, aux franchises et aux privilèges ancestraux qui résistaient à la pression centralisatrice. Les finances cantonales étaient par ailleurs généralement saines et la ponction fiscale, quoique inégalitaire, n'était pas excessive. Le sort des paysans, fortement majoritaires, était relativement favorable, surtout sur le plan fiscal, dans les zones de montagne. L'autonomie communale, à l'intérieur de limites variables, était aussi une réalité positive.

La Suisse et la Révolution française

Dès 1789 une nette accélération se produisit, une série d'événements enfin annonciateurs de la Révolution helvétique se succédèrent à cadence rapide. Le retentissement des événements parisiens fut considérable, en raison du mouvement intellectuel helvétique et de ses affinités françaises, mais aussi de l'étroitesse des liens diplomatiques, militaires (via le service étranger) et économiques qui unissaient les deux pays depuis le XVIe siècle. Sans les retombées de la Révolution française, l'Ancien Régime aurait sans doute pu se maintenir - comme le suggère la persistance de vigoureuses forces conservatrices après 1798 -, jusqu'à une explosion inévitable et probablement très dommageable. Les historiens ont cependant coutume d'attribuer

à la Révolution helvétique, rendue certes possible par les déséquilibres internes, le caractère premier d'un produit d'exportation français.

Dès ses débuts, la Révolution fit peur; elle effrayait les milieux gouvernementaux bien sûr, mais aussi les bourgeoisies privilégiées et la paysannerie dans sa plus grande partie. La politique religieuse de l'Assemblée législative, les menaces pesant sur les relations diplomatiques et militaires avec la France, la présence d'émigrés français dans le pays, la propagande du Club helvétique de Paris : autant de raisons qui poussaient les autorités helvétiques à étouffer dans l'oeuf les vellétés internes de soulèvement et à réprimer les revendications démocratiques (Bas-Valais, Pays de Vaud bernois, Evêché de Bâle...). L'opposition resta cependant toujours timide, limitée à la bourgeoisie aisée écartée du pouvoir, dans les multiples villes modestes du pays surtout, ainsi qu'aux élèves des grands maîtres de l'Aufklärung helvétique.

Le massacre des Gardes suisses à Paris le 10 août 1792, parachevé en septembre, puis le licenciement des régiments suisses de France, constituent une coupure brutale et refroidirent bien des enthousiasmes, provoquant également une tension diplomatique momentanée. Protégée jusqu'en 1795 de l'impérialisme croissant de la Convention par sa position stratégique et son rôle économique favorable à l'effort de guerre français, la Suisse neutre continua à être travaillée par la propagande et connut, jusqu'en 1797, une série de mouvements protestataires, dont un des plus marqués par l'idéologie nouvelle fut sans doute celui la région zuricoise de Stäffa, animé par la petite bourgeoisie rurale. Dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, il faut ici le souligner, les paysans restèrent majoritairement loyaux envers le gouvernement, qui finit par écraser la révolte.

Cependant les relations diplomatiques franco-suisses se dégradaient inexorablement, empoisonnées notamment par le problème des réfugiés français. Dès octobre 1797, après la paix franco-autrichienne de Campo-Formio, le pays, entouré aux trois quarts par la France et ses vassaux, miné par ses contradictions

internes, était mûr pour une révolution. Celle-ci fut provoquée par une série d'agressions françaises, directes et territoriales (annexion de la Valteline, de Bormio et Chiavenna, occupation du sud de l'Evêché de Bâle, occupation du Pays de Vaud bernois révolté à fin janvier 1798) ou indirectes et propagandistes (soutien aux soulèvements qui se multipliaient, à Bâle, dans le Bas-Valais, au Tessin..., et qui cette fois, sans pour autant verser dans la violence, furent victorieux, sous l'impulsion des nouvelles élites rurales et des patriotes des villes). Les oligarques se rendirent enfin compte de la nécessité de faire des concessions; *in extremis*, au début de 1798, la plupart des cantons souverains (dont Zurich, Berne, Fribourg) virent leur «constitution» révisée.

La conquête militaire, couronnement de la stratégie impérialiste française, se fit en quelques jours, du 2 au 5 mars 1798. La désunion des Confédérés, le manque de résolution des gouvernants, la déstabilisation institutionnelle et idéologique facilitèrent grandement la tâche des soldats de la République.

La mise en place de la République helvétique

En quelques semaines, le Directoire allait dicter les grandes lignes de l'organisation d'un nouvel Etat vassal encore occupé, sans consultation des intéressés. La première constitution (il y aura de nombreuses révisions), la *Constitution de Paris*, du 12 avril 1798, était calquée sur celle de 1795. La Suisse devenait une démocratie représentative unitaire, dont les institutions reposaient sur les principes de l'égalité des droits politiques, la souveraineté du peuple et la séparation des pouvoirs. A l'échelle nationale : un Grand Conseil et un Sénat, élus par le peuple au scrutin indirect à deux degrés; un Directoire fort, cœur du pouvoir; un Tribunal suprême. Les cantons perdaient toute autonomie et, selon un découpage nouveau qui faisait fi de l'évolution historique et au prix d'amputations territoriales diverses, devenaient, sous l'autorité d'un préfet nommé par le Directoire, des circonscriptions administratives toutes égales, à la manière des départements français, chargées de l'application des lois nationales. Au bas de l'échelle, des communes sans pouvoir, où le gouvernement était représenté par des «agents».

L'égalisation des conditions politiques et le triomphe des libertés individuelles étaient censés compenser cet effacement brutal du résultat de cinq siècles d'une histoire originale.

Ce projet révolutionnaire allait rapidement se heurter à de graves problèmes et révéler son caractère utopique. Au point tout d'abord que la résistance des anciens cantons de Suisse centrale nécessita une double et sanglante intervention militaire, en avril-mai, puis en août-septembre. Plus généralement, la centralisation, destructrice de l'autonomie cantonale et communale, ne pouvait que susciter des difficultés, tout comme la lourde et humiliante présence des troupes d'occupation, que la phraséologie officielle avait peine à justifier. Un clivage s'établit rapidement, au sein du petit monde parlementaire, entre les francophiles radicaux, centralistes, et les réformistes modérés, partisans d'une adaptation des grands principes révolutionnaires à la spécificité helvétique, plus ou moins fédéralistes. Ce dualisme allait durer jusqu'en 1803 et constitue une des raisons fondamentales de l'échec de ce régime instable, largement prématuré, éprouvé par les luttes internes, sous influence étrangère dans une situation internationale extrêmement tendue, écrasé par un très lourd héritage, sans cesse confronté aux problèmes financiers aggravés par les exigences françaises, mal servi par les lourdeurs d'une administration bureaucratique et par des fonctionnaires parfois incapables, voire corrompus.

La réforme institutionnelle devait déboucher sur un bouleversement radical des rapports entre les citoyens et l'Etat, et, au-delà, de toute la société. Des hommes neufs, sans expérience, issus de la petite bourgeoisie éclairée ainsi que, dans les conseils nationaux, de la paysannerie, supplantèrent les anciennes élites écartées du pouvoir et s'efforcèrent d'anéantir l'ordre juridique ancien, dans un bel élan d'idéalisme. Si le bilan final du régime est négatif, on ne peut être qu'impressionné par l'ampleur de vues du «projet de société» alors élaboré, du caractère prémonitoire de multiples mesures, de la force et de la foi qui animèrent les plus grandes figures de la République helvétique.

La tâche était énorme. Un des premiers problèmes urgents était celui de la suppression des charges féodales. Si les masses paysannes du Moyen Pays s'étaient en effet, au dernier moment, rattachées au mouvement révolutionnaire, si, on vient de le voir, des paysans se retrouvaient nombreux dans les conseils nationaux, c'est parce que cette suppression leur avait été promise de la manière la plus formelle, et par la propagande française, et par le discours contestataire autochtone. Or les mesures législatives abolitionnistes prises dès 1798 n'eurent guère d'efficacité et finirent par être rapportées dès 1801 déjà, à la grande déception des paysans impatients. Aux grandes causes évoquées ci-dessus des incapacités du régime s'était ajoutée l'impossibilité de mettre sur pied une fiscalité de substitution moderne et égalitaire. Le contraste est grand également entre le modernisme des mesures prises pour encourager le développement économique, pour promouvoir l'industrie, encourager le commerce en abolissant les corporations, en rationalisant le système douanier ou monétaire, pour dégager l'agriculture des routines ancestrales - et d'autre part la faiblesse des effets obtenus.

La Constitution de Paris proclamait par ailleurs l'avènement des *libertés*. La liberté du commerce et de l'industrie relève des préoccupations économiques qu'on vient d'évoquer. Innovation sans précédent, la liberté de la presse, d'abord sans limites, provoqua un flot de publications bientôt endigué, voire censuré, par une réglementation restrictive. Les écrits «révolutionnaires» de Pestalozzi, telles les *Esquisses*, répondent parfaitement aux intentions du pouvoir qui assignait à la presse une mission éducative civique et patriotique de premier plan. La liberté d'association, suspendue au bout de deux ans et demi, connut une brève existence.

La liberté de conscience enfin était formellement affirmée dans l'article 7 de la constitution, sous certaines conditions et sous la surveillance étatique :

"La liberté de conscience est illimitée; la manifestation des opinions religieuses est subordonnée aux sentiments de la concorde et de la paix. Tous les cultes sont permis s'ils ne troublent point l'ordre public

et n'affectent aucune domination ou prééminence. La police les surveille et a le droit de s'enquérir des dogmes et des devoirs qu'ils enseignent. Les rapports d'une secte avec une autorité étrangère ne doivent influencer ni sur les affaires politiques, ni sur la prospérité et les lumières du peuple." ⁽⁴⁾

La neutralité et le détachement du ton de cette déclaration montrent que le but recherché était une stricte séparation entre les domaines temporels et spirituels (ainsi l'exercice des fonctions politiques fut interdit aux ministres de tout culte). On visait l'abolition de toute contrainte religieuse et de la vieille alliance entre l'Etat et l'Eglise, catholique ou protestante, si ancrée dans les mentalités et les pratiques que les paysans de Pestalozzi ne peuvent interpréter cette distanciation que comme une volonté de destruction. Leur réaction est une des expressions du mécontentement polymorphe que cet article 7 provoqua dans une partie de la population catholique ou protestante; l'interdiction des fonctions politiques aux ecclésiastiques était considérée comme injuste, l'abaissement du catholicisme au rang de «secte» en rapports suspects avec l'étranger (Rome) provoqua l'inquiétude, nombre d'ecclésiastiques réalisèrent la perte d'influence que signifiait pour leur Eglise l'instauration de ces nouveaux rapports avec l'Etat.

En réalité, le régime, qui souhaitait avant tout protéger la paix confessionnelle, si fragile en Suisse, eut tendance à confirmer l'Eglise dans ses anciennes fonctions sociales (l'instruction avant tout, ou la tenue de l'état civil), mais en les vidant de leur caractère religieux. L'anti-cléricalisme de la République s'exprimait plus clairement dans l'abolition des consistoires protestants et dans la «civilisation» du droit matrimonial, de même que dans les mesures anti-conventuelles (confiscation des biens des couvents, puis sécularisation et passage sous contrôle étatique). Tous les privilèges juridiques et exemptions (par

⁽⁴⁾ Constitution de Paris, art. 7 (dans Carl HILTY, *Les Constitutions fédérales de la Confédération suisse*, Neuchâtel, 1891, pp. 338-339).

exemple fiscales) du clergé furent supprimés. Enfin le traitement des ecclésiastiques fut pris en charge par l'Etat.

On ne mentionnera ici que pour mémoire les efforts entrepris pour unifier le droit civil et pénal, dans un pays où les archaïsmes et les diversités étaient sur ce plan tout à fait extraordinaires; l'abolition de ces particularismes ne déboucha cependant que sur l'élaboration d'un code pénal sur le modèle français. Les perspectives du ministre des arts et sciences Philippe-Albert Stapfer, précurseur remarquable, en matière d'instruction publique et de politique culturelle, sont enfin bien connues, de même que ses liens avec Pestalozzi dont il fut l'un des principaux soutiens.



Les paysans des *Esquisses* de Pestalozzi, bon connaisseur des campagnes zuricoises, expriment admirablement, aux yeux de l'historien, les inquiétudes d'une catégorie sociale peu touchée par l'évolution séculaire des idées, méfiante envers l'innovation, encore prisonnière des routines mentales, des modalités anciennes de relation avec le pouvoir, inapte à concevoir la société nouvelle que voulait lui offrir ou lui imposer l'utopie helvétique à ses débuts. Mais derrière le problème de *communication* que Pestalozzi, zélé porte-parole du gouvernement, invoque en simplifiant pour expliquer et dédramatiser le malaise ambiant et combattre le manque de confiance envers un régime qui de son côté, dans ses proclamations, lançait le même appel à l'union sur le même ton ⁽⁵⁾, se cache en fait l'affrontement pathétique de deux

⁽⁵⁾ Cf. par exemple la proclamation des Conseils législatifs «au peuple helvétique» du 18 avril 1798, annonçant l'avènement de la République : "[Le bonheur] est à nous, Citoyens ! si par votre conduite vous venez seconder nos efforts. Gardez-vous donc de cet esprit d'inquiétude, qui allarme la tranquillité

mondes en discordance chronologique. Pour que le discours de la modernité révolutionnaire pût passer, il aurait fallu non pas seulement des circonstances diplomatiques, financières ou politiques plus favorables, mais encore une mutation mentale qui n'avait pas eu le temps de se faire. Nous voilà ramenés en fin de compte au caractère prématuré de la Révolution helvétique imposée de l'extérieur, échec cuisant. En fait il faudra attendre la seconde moitié du XIXe siècle - et non pas simplement la constitution de 1848 - pour que cette mutation se produise peu à peu dans l'ensemble du pays, pour que la «Suisse profonde» adhère enfin complètement aux valeurs démocratiques contemporaines.

publique, et que des malveillans ne chercheront à faire naître, que dans l'espoir d'en profiter. Souvenez-vous toujours, que le respect pour les Loix, sans l'obéissance à toutes les Autorités constituées, la liberté n'est plus que licence et anarchie. Cherchez enfin, Citoyens, à suppléer par les deux sentimens de la concorde et de l'amour fraternel à l'imperfection momentanée de nos institutions politiques..."; voir aussi, très explicite, la proclamation des Conseils du 19 avril (*Bulletin des Loix et Décrets du Corps Législatif de la République Helvétique*, cahier I, Lausanne, 1798).

ESQUISSES DE LA REVOLUTION ⁽¹⁾

par J.H. Pestalozzi

"Eh oui, tout irait bien si le nouveau gouvernement ne voulait pas abolir la religion !" Ainsi s'exclamait, lors d'une assemblée de village, un homme qui aimait depuis toujours la liberté mais ne pouvait absolument pas accepter le nouvel ordre des choses.

Sérieux et mécontents, les paysans se tenaient autour de lui, et l'un d'eux déclara : "- Non, cela nous ne l'acceptons point; tout ce qui concerne le temporel, passe encore; mais, en ce qui concerne l'éternel, non, ne les laissons pas faire selon leur envie."

Comme la fumée qui monte dans la cheminée et tourbillonne dans les airs, cette opinion montait et tourbillonnait dans les têtes des paysans.

Tous étaient d'accord, sauf un qui secouait la tête et ne disait rien.

⁽¹⁾ Voici comment J. Guillaume décrit la courte existence du *Journal du peuple helvétique*, encore dit *Gazette helvétique populaire*, dont Philippe Albert Stapfer confia la rédaction à Pestalozzi : "Le Directoire helvétique avait décidé la création d'un journal hebdomadaire populaire, destiné à défendre les principes de la révolution; Pestalozzi demanda et obtint d'en devenir le rédacteur; on lui adjoignit des collaborateurs distingués, tels que Lavater, J.-H. Füssli, Fischer, etc. Sa nomination est du 20 août 1798. Le premier numéro parut le 8 septembre, sous le titre de *Helvetisches Volksblatt*. Le journal vécut jusqu'à la fin de février 1799, époque où il fut supprimé par le Directoire comme 'ne répondant pas au but pour lequel il avait été créé' : à ce moment, Pestalozzi avait cessé depuis trois mois déjà (depuis le 7 décembre, jour de son départ pour Stans) de s'occuper de sa rédaction." (J. Guillaume, *Pestalozzi, étude biographique*, Paris, Hachette, 1890, p. 128). Les *Esquisses de la Révolution* paraissent dans les trois premières livraisons de cette publication.

Le texte allemand des *Revolutionsskizzen* se trouve in *Sämtliche Werke* (Bd 12, *Schriften aus der Zeit von 1797-1799*), Berlin-Leipzig, Walter de Gruyter & Co, 1938, pp. 359 et suivantes.

"Mais qu'est-ce qui te prend avec tes airs d'intendant ⁽²⁾, devant lequel on ne lève pas son chapeau ?" disaient les paysans.

"Est-il encore permis de se taire ?" répondit l'homme.

"Mais il est aussi permis de demander pourquoi on se tait" répliquèrent les paysans.

Christophe : Oui, voilà : votre façon d'agir et vos protestations ne me plaisent pas.

Les paysans : Pourquoi ? Pourquoi ?

Christophe : En tout cas, les boeufs ont plus de chance que nous. Ceux qui les attèlent ne les mettent sous le joug qu'aux cornes et au cou. Tandis que nous, paysans, on n'est pas seulement sous le joug physiquement, mais encore moralement.

Les paysans : Quels mots impertinents !

Christophe : Comme vous voulez; mais notre destin est bel et bien d'être toujours berné; et, bonnes gens, ce qui vous excite tant maintenant n'est pas vrai.

Les paysans : Oses-tu dire cela ?

Christophe : Oui je l'ose; car j'en suis sûr comme de ma vie : le nouveau gouvernement ne veut pas abolir la religion; et, plus encore, je suis sûr comme de ma vie que les personnes qui font circuler ce bruit ne pensent certainement pas à la religion, elles pensent au contraire à tout autre chose; et la plupart d'entre elles savent très bien que cette rumeur n'est pas vraie !

⁽²⁾ *Intendant* : "officier public de rang plus ou moins élevé représentant l'autorité publique dans une commune, un district ou auprès d'établissements particuliers (intendants des couvents à Zurich par exemple, haut dignitaire membre du Conseil secret)" (Rudolf BRAUN, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18e siècle*, Lausanne-Paris, 1988, p. 263).

Les paysans : Quelle raison peuvent-ils alors avoir de répandre de tels bruits contre toute bonne foi ?

Christophe : Nous sommes humains, voisins, et il y a bien des raisons dans le monde d'agir contre la bonne foi.

Les paysans : Tu n'es jamais d'accord avec nous et nous devons toujours tout te laisser passer; nous ne le ferions pas pour quelqu'un d'autre.

Christophe : Là vous avez tort; dans tous les cas vous devriez laisser chacun dire tranquillement comme moi ce qu'il pense.

Les paysans : Là, c'est toi qui as tort; car avec toi c'est différent, tu n'as pas comme la plupart des nouveaux «discoureurs» le diable au corps; tu dis encore les mêmes prières que nous, tu chantes les mêmes psaumes et nous te trouvons chaque dimanche devant la bible; si les autres étaient avec Dieu et avec nous comme toi, alors nous serions avec eux comme avec toi.

Christophe : Là aussi vous pourriez vous tromper, voisins; si on m'avait noirci auprès de vous autant qu'on a noirci d'autres personnes, vous me prendriez également pour aussi noir qu'elles.

Les paysans : Ce n'est pas possible; mais laissons cela et dis-nous la raison pour laquelle nous pouvons faire confiance au nouveau gouvernement à propos de la religion.

Christophe : Je préfère me taire; car plus les gens qui se sont laissés tromper sont honnêtes, plus il est difficile de les faire changer d'avis; et tout ce que je pourrais jamais dire, vos têtes sont encore toutes brûlantes, cela ne servirait à rien, vous ne m'écouteriez pas !

Les paysans ne voulaient pas accepter cela. "Non, dirent-ils, même s'il est vrai que nous n'écouterions pas un autre, ce n'est pas le cas avec toi; il y a des différences entre les personnes." Quelques-uns ajoutèrent encore : "Il ne faut pas nous en vouloir

d'être méfiants envers *certaines* personnes et de ne pas être comme on le devrait toujours envers de *braves* gens."

Christophe : Vous devriez toujours rester *fidèles à vous-mêmes*, être *toujours pareils*, et par conséquent vous ne devriez pour rien au monde vous comporter d'une manière avec les uns et autrement avec les autres.

Les paysans : Au fond, maintenant, tu as bien raison.

Christophe : Dans ce cas, il est tout de même triste que vous vous trompiez à ce point vis-à-vis de la nouvelle autorité.

Les paysans : Pourquoi ?

Christophe : Vous vous permettez contre elle des mots et des agissements que vous n'auriez jamais osés contre l'ancienne dans les mêmes circonstances.

Les paysans : Par exemple ?

Christophe : Quand jadis, comme cela arrivait parfois ici et là, les dirigeants dénigraient la religion et les cultes, il ne venait à l'esprit d'aucun paysan que l'autorité voulait abolir la religion; et quand ils inspectaient les dimanches ou, plus encore, dansaient et jouaient dans les maisons des intendants, même dans les régions campagnardes où le peuple devait grandir comme le bétail dans la plus grande ignorance et dans l'abrutissement, même dans ces régions personne ne pensait à accuser le gouvernement de mauvaises intentions contre la religion.

Les paysans : Tu as raison, mais jadis on n'en parlait pas.

Christophe : Mais pourquoi donc on n'en parlait pas ?

Les paysans : C'est tout à fait évident. Du vieux gouvernement personne ne disait qu'il était illégitime, alors on lui obéissait sans se poser de questions à son sujet.

Christophe : Mais de ce gouvernement-ci on vous dit qu'il est illégitime, et c'est pour cela que vous le dénigrez ainsi.

Les paysans : D'accord, et qu'est-ce que cela peut bien faire ?

Christophe : Et pourtant, c'est du travail d'incendiaire qui pourrait bouter le feu à tous les coins de la patrie.

Les paysans : Hélas, mon Dieu c'est vraiment à craindre; mais pourquoi donc la nouvelle autorité se montre-t-elle si peu chrétienne, et pourquoi fait-elle presque proclamer au tambour qu'elle ne veut rien avoir à faire avec les choses de la religion ?

Christophe : Si au moins c'était vrai, mais il n'en est rien; ainsi avez-vous tort de ne pas agir avec le même amour et les mêmes égards pour le nouveau gouvernement que vous ne le faisiez avec l'ancien, et comme il est dans la tradition qu'agisse le fidèle et brave peuple suisse envers son gouvernement depuis Tell et Zwingli ⁽³⁾; mais tout cela, que vous cultivez avec ardeur, n'est vrai en rien; tout cela est un grand malentendu, et je n'arrive pas à comprendre comment peuvent rimer ensemble votre vieille bonté éprouvée et cette action contre votre gouvernement, basée sur le mensonge et le malentendu.

Les paysans : Quel juge sévère; mais nous pensons néanmoins qu'il vaut mieux montrer trop de zèle pour la religion et le christianisme que trop peu.

⁽³⁾ Ici se trouve cette note dans la version de langue allemande : "Pestalozzi conçoit la Révolution comme un retour à l'esprit de l'ancienne Confédération et de la Restauration. Il idéalise ces deux époques." Cette explication ne nous satisfait pas vraiment. Comment Pestalozzi, distingué par l'Assemblée Nationale française (on se souvient qu'elle le nomme, le 26 août 1792, «citoyen français» d'honneur de la Révolution française), pourrait-il ne voir dans la Révolution helvétique qu'un retour en arrière ? S'il a plusieurs fois stigmatisé les violences et horreurs consécutives aux événements français, il y discerne en même temps un nécessaire effort de transformation de la société. Dans ce texte, sans doute cherche-t-il plutôt à toucher le peuple en évoquant les figures de Tell et Zwingli, personnalités déjà idéalisées et sanctifiées.

Christophe : La bonne religion doit tout endosser. L'agitation est dans le sang des hommes, ne les rend pas plus intelligents et s'exprime sous le prétexte de servir Dieu et le christianisme.

Les paysans : Toujours plus sévère, compère !

Christophe : Le Christ n'aurait jamais agi ainsi contre un gouvernement.

Les paysans : Tu parles... il a dit bien plus violemment la vérité à son gouvernement que nous ne le pourrions et l'oserions.

Christophe : Certainement; mais supposez que Hérode et les chefs des Juifs lui aient dit, à propos des nouvelles notions de religion qu'il répandait en Judée : "Enseigne au peuple au nom de Dieu ton évangile comme tu l'entends; en vérité ton enseignement ne nous intéresse pas, car nous sommes l'autorité et ne pouvons donc faire plus que te permettre d'enseigner et prêcher en liberté; mais dans cette activité nous voulons te protéger et te défendre contre les Pharisiens et les Sadducéens et contre tous ceux qui voudraient entraver ton entreprise." Bonnes gens, croyez-vous vraiment que, si les dirigeants du gouvernement de Judée avaient ainsi parlé au Christ, il leur aurait répondu qu'*ils voulaient abolir la religion* ? Et pourtant le nouveau gouvernement n'a encore jamais parlé autrement avec vos ecclésiastiques.

Les paysans : Mais est-ce réellement vrai ? Parle-t-il ainsi avec les ecclésiastiques ?

Christophe : Je vous garantis qu'il a parlé ainsi et pas autrement avec eux.

Alors l'un d'eux sortit du groupe, tapa sur la table et dit : "Non, Christophe, tu vas trop loin; il n'y a même pas deux fois 24 heures que j'ai entendu de mes propres oreilles le beau monsieur que le gouvernement nous a imposé comme agent parler tout autrement de la religion que tu viens de nous le dire. Voisins, il l'a directement blasphémée !"

Christophe : C'est tout à fait possible ! Mais ça ne prouve rien ! Ou ce bel agent ⁽⁴⁾ vous a-t-il montré une procuration et une délégation du gouvernement pour blasphémer en son nom ?

Les paysans : N'as-tu plus ton bon sens ?

Christophe : C'est à moi de vous le demander, à vous qui accusez l'autorité dans son ensemble d'une chose qu'a faite un nigaud; où que ce soit, une hirondelle ne fait pas encore le printemps.

Les paysans : Eh, si ce n'était qu'une ! Malheureusement, il y en a bien trop et il y a des choses qui ne sont pas justes et qui ont été faites à plusieurs. Qu'en dis-tu ?

Christophe : Je vous demande d'abord de quelles choses il s'agit.

Les paysans : En attendant, ils ont d'abord enlevé leurs ressources aux pasteurs.

Christophe : Vous pouvez compter qu'ils ne les laisseront pas sans ressources.

Les paysans : Pourquoi le crois-tu ?

Christophe : Parce qu'ils ne peuvent pas se passer d'eux et que personne ne songe à s'en passer. Alors, soyez tranquille ! On ne laisse jamais sans revenus les gens dont on a besoin, et un besoin urgent !

Cela leur semblait maintenant évident. L'un d'eux rit et dit : "Bien sûr, ce fut toujours comme ça et ne changera jamais : seigneur et demi-seigneur ne se mordent jamais bien durement, qui se ressemble s'assemble !" D'autres dirent : "Les ecclésiastiques ont quand même eu peur."

⁽⁴⁾ *Agent*, ou *agent national* : représentant de l'autorité exécutive dans chaque commune, jouant le rôle de maire ou syndic; les agents étaient désignés par les sous-préfets de districts.

Christophe : C'est naturel; qui est à son affaire quand il risque de perdre son pain ? Mais ils ne devaient tout de même pas répandre la rumeur que les autorités voulaient abolir la religion.

Les paysans : Le nôtre ne l'a pas fait; ce sont de tout autres personnes qui ont lancé et fait circuler ce bruit dans le village.

Christophe : Je le sais, notre pasteur a été très correct; il s'est bien rendu compte de ce qu'on attendait de cette rumeur; et, puisqu'il est un homme honnête, elle lui a déplu cordialement; mais d'autres y ont cru comme à l'évangile et y ont mis une énergie qui, pour le moins, n'était pas très sage.

Les paysans : Mais que veux-tu, l'homme est ainsi fait; si tu le saisis là où il a bien mal, chez toi également il cherchera l'endroit où en t'atteignant il peut te faire le plus mal.

Christophe : Eh bien, eux aussi ont excellemment trouvé cet endroit.

Les paysans : Comment cela ?

Christophe : Il n'est pas possible de faire plus de mal au nouveau gouvernement qu'avec cette calomnie.

Les paysans : Tu ne peux pourtant pas vraiment considérer cela comme une calomnie; sois gentil et accorde nous que nous avons pris pour une vache ce qui n'était en fait qu'un veau; mais les choses ne sont quand même pas comme elles le devraient. Et que dis-tu à propos de ce magnifique nouveau serment que nous avons dû prêter ⁽⁵⁾ ?

⁽⁵⁾ Texte du *Serment civique*, prescrit par l'article 24 de la Constitution de Paris : "Nous servirons la Patrie et la cause de la liberté et égalité en bons et fidèles citoyens, avec toute l'exactitude et le zèle dont nous sommes capables, et avec une juste haine contre l'anarchie et la licence." Ce texte devait être prononcé par le président de séance et les assistants, debouts tête nue, devaient répondre en levant le bras droit : «*Nous le jurons !*».

Christophe : J'aimerais bien que tous nous le tenions, et qu'il soit aussi longtemps le salut de la patrie que le serment du Grütli ⁽⁶⁾.

Les paysans : Que Dieu t'entende, Christophe ! Mais pourquoi donc n'était-il pas comme les vieux serments qui nous allaient droit au coeur ?

Christophe : A moi il m'allait droit au coeur !

Les paysans : A nous aussi d'une certaine manière, mais c'était quand même contre notre habitude, ce mot isolé «*Nous jurons*», ce bref engagement. Quelqu'un disait : "Je ne peux cacher que le mot me déplaît pour prêter serment, il est d'une brièveté militaire et a une ressemblance avec le «*Présent !*» sur la place d'exercice".

Christophe : Tais-toi, tu exagères effrontément; l'intention du gouvernement était bonne et sans arrière pensée.

Les paysans : Et quelle était cette intention ?

Christophe : De considérer qu'il y a en Suisse des citoyens de confessions différentes, et que pour cette raison les vieilles formules de serments sont différemment ressenties, et qu'avec les mots «*Nous le jurons*» la formule pouvait être acceptée par tous les groupes religieux.

Les paysans : Elle n'était acceptable pour aucun; des centaines disent que ce n'est pas un vrai serment, et quelques uns pensent même qu'ils ne doivent pas le tenir; ils prétendent que s'il n'y avait pas quelque chose de louche derrière tout cela le gouvernement n'aurait sûrement pas changé le serment.

⁽⁶⁾ Ceci renvoie bien entendu au Serment signé en 1291 par les cantons forestiers d'Uri, Schwyz et Unterwald dans la célèbre prairie du sud-est du lac des Quatre-Cantons.

Christophe : Et moi j'assure que si les autorités vous avaient jugés capables d'autant de méchanceté à leur sujet, elles n'auraient jamais changé de formule.

Les paysans : Tu leur donnes donc tort !

Christophe : Oui, je dis que le gouvernement a tort à cause de votre dureté; plus vous pensez mal et plus vous vous laissez facilement induire à l'infidélité envers votre devoir et votre patrie, plus il a tort de ne pas avoir tenu compte de vos nabitudes et de vos préjugés.

Les paysans : Tu vas toujours plus loin; penses-tu aussi que ce sont des préjugés si nous pensons qu'il faut associer le Bon Dieu au serment ?

Christophe : Non, je ne le tiens pas pour un préjugé; mais c'en est un si nous croyons que le nouveau gouvernement pense que Dieu n'a rien à y voir.

Les paysans : Pourquoi alors ne l'a-t-il pas maintenu dans le serment s'il pense qu'il est concerné ?

Christophe : Mais comme il est stupide de dire que Dieu n'y était pas ! Et comme il est stupide de prétendre que le gouvernement l'a laissé de côté ou a voulu le laisser de côté !

Les paysans : On a laissé de côté son nom !

Christophe : Quel palabre ! La présence de Dieu n'est pas liée à quatre lettres; *vous avez promis devant sa face d'être fidèle à la patrie et d'obéir aux lois* et de cela vous êtes redevable. Le gouvernement vous a demandé de promettre au nom de la patrie et là est votre devoir; vous avez prêté serment et entre honnêtes gens on n'en discute plus; ou si vous ne l'étiez pas, bien sûr ce serait alors autre chose...

Les paysans se sentaient offensés; l'un d'eux se fâcha et dit : "Voisin, ne t'en prends pas à notre honneur; comme tu l'as dit toi-même, on peut nous duper, et même nous amener à nous

emporter et à tuer par erreur un honnête homme ! Mais au fond, par Dieu, nous ne croyons pas être si mauvais; simplement, c'était bien peu réfléchir, jadis, que de choisir un fieffé coquin comme Landammann ou maintenant comme électeur ⁽⁷⁾ - je te dirais presque, Christophe, que nous sommes des bêtes seulement parce qu'on ne fait pas de nous des hommes."

Christophe : Et c'est pourtant précisément pour cela que vous dédaignez le nouveau gouvernement.

Les paysans : Pourquoi ?

Christophe : Parce qu'il veut faire plus de vous, pour que vous soyez des hommes; on n'a jamais encore autant fait jusqu'ici.

Les paysans : Alors là, maintenant tu lui fais beaucoup trop d'honneur.

Christophe : Et pourquoi ? Je vous le demande.

Les paysans : Parce que nous n'avons rien remarqué; le gouvernement nous dit bien que maintenant nous sommes tous *semblables* et pense probablement à *l'égalité entre les êtres humains*, mais il n'agit pas envers nous *en fonction de notre égalité*, ni même, ajouta un autre, *en fonction de notre humanité*.

Beaucoup prétendirent que les anciennes autorités les traitaient et les comprenaient mieux.

Christophe demanda pourquoi.

"Ne le demande donc pas" dirent les paysans, "au moins, quand elles le voulaient, elles savaient bien «se mettre à égalité», comme plus personne maintenant."

⁽⁷⁾ La nouvelle disposition prévoyait un droit de vote indirect en ce sens que le législatif était élu par les délégués cantonaux, eux-mêmes désignés par la population à raison d'un délégué pour cent bourgeois.

Christophe : Je ne suis pas d'accord avec vous.

Les paysans : Mais tu le sais très bien; si elles voulaient quelque chose de *nouveau* de nous, elles savaient toujours le présenter pour nous faire croire que *ce n'était pas nouveau* et, dans les rares cas où c'était malaisé, elles nous poursuivaient à travers baillis, sergents, et Dieu sait qui encore, pour nous expliquer sagement et gentiment que ce qu'elles voulaient de nous était bien, et très bon pour nous, même si, le plus souvent, c'était hélas bon seulement *pour elles* et non pour nous.

Christophe : Il y a quelque chose de vrai dans tout cela.

Les paysans : Et ça marchait ainsi avec les vieilles coutumes, tout le monde connaissait le train-train habituel, d'où il venait et où il allait; sur mille choses il n'y avait pas lieu de se questionner et de s'étonner. Maintenant, tout est *nouveau*, et tout a changé si vite que rien n'est mûr, on ne sait plus à quoi se fier, tout est devenu différent de jadis; en plus on a l'impression que les gens aimeraient adopter d'eux-mêmes ces nouveautés, alors qu'on doit les leur imposer par tous les moyens et même en faisant couler le sang; dans cette situation, où tout est bouleversé et où tout doit être bouleversé, la moindre des choses serait vraiment que ceux qui occupent la scène montrent autant au peuple que les anciens comment faire, où et quand. Mais voilà, il ne se passe rien du tout, ceux qui parlaient jadis sont muets comme un tombeau et, s'ils parlent, ce n'est qu'en faveur de l'ordre ancien et non du nouveau.

Christophe : Naturellement; même celui qui a dû quitter un riche bailliage reste habituellement muet, lui aussi ; et, s'il en parle, il le fait évidemment aussi contre le nouveau bailli !

Les paysans : Mais pourquoi le nouveau bailli ne parle-t-il pas en son nom ? Pourquoi maintenant déjà les nouveaux patriotes tournent-ils le dos au petit peuple ? Pourquoi leurs élus et bénéficiaires s'assemblent-ils presque uniquement entre eux ? Pourquoi sont-ils si peu coutumiers d'une douce et agréable amabilité ? Que veulent-ils avec leur liberté s'ils ne veulent et ne peuvent chercher le cœur chez l'homme ? Que veulent-ils avec

leur égalité s'ils se font plus importants qu'ils ne sont ? Que veulent-ils avec leur égalité si, dès qu'un homme pauvre ou insignifiant se trouve devant eux, ils froncent les sourcils et se font une tête seigneuriale - faisant précisément eux-mêmes en cet instant ce dont ils se plaignaient jadis si fort !

Christophe : Ah, mon Dieu, tais-toi ! Ne confonds pas la nouvelle constitution avec l'échantillon de ses nouveaux administrateurs et surtout pas avec tous ces hommes confus qui ont vieilli sous l'ancien gouvernement. La nouvelle constitution nous fera et doit nous faire civiquement meilleurs; mais jusque là, nous ne devons pas oublier que nous ne le sommes pas encore et que nous devons dès lors nous contenter, sans manquer d'égards pour notre entourage et pour nous, de ce que nous sommes.

Les paysans : C'est juste; on ne peut pas aller à cheval si on ne nous donne qu'un poulain.

Christophe : Oui, et si on a la phtisie, on ne veut surtout pas déjeuner dans le même plat qu'un solide gaillard.

Les paysans : C'est également juste.

Christophe : Actuellement nous ressemblons à des plantes sorties d'un sol pauvre et piétiné et mises dans la terre fraîche; et nous devons maintenant, si frêles que nous soyons, germer et nous développer ensemble dans ce sol neuf et, par conséquent, prendre soin de nous et veiller chaque heure à développer de meilleures racines pour bien pousser.

Les paysans : Mais qui pourrait mieux nous y aider qu'une plus grande courtoisie des nouveaux fonctionnaires ?

Christophe : Bien sûr ! Mais que leur voulez-vous actuellement, compte tenu de ce qu'ils sont et de ce que sont les circonstances ? Maintenant, tous sont quasiment devant un travail forcé et nécessaire; il ne faut tout de même pas vous préciser qu'en cas d'incendie ou d'inondation on n'exige de

personne d'être aussi courtois et gentil qu'une fois le sinistre fini.

Les paysans : A cela il n'y a rien à redire; mais tout ce travail sous pression ne devrait quand même pas les amener à utiliser dans leurs circulaires tant de mots français et latins !

Christophe : Justement; avec un peu plus de temps de réflexion, ils se rendraient au moins compte des termes qu'ils devraient vous envoyer; en tout cas ces mots latins prouvent bien qu'ils ne réfléchissent pas assez à la manière de s'exprimer pour mieux se faire comprendre de vous.

Les paysans : Ils pourraient pourtant bien y réfléchir, car nous-mêmes et la liberté en valent bien la peine.

Christophe : Sans aucun doute; mais ces auteurs sont eux-mêmes aussi neufs que les textes qu'ils écrivent; seulement, vous pouvez bien leur dire que vous ne les comprenez pas et je vous dis qu'ils apprendront à écrire en *allemand pour vous*.

Les paysans : Cela, nous n'y croyons quand même pas si facilement.

Christophe : Pourquoi pas ?

Les paysans : De notre vie nous n'avons encore connu de gratte-papier qui, en toute innocence, ait cru remplir sa tâche en s'assignant d'écrire clairement en allemand pour nous !

Christophe : Il y a bien là quelque chose de vrai !

Les paysans : Mais ce n'est pas le pire; maintenant et depuis longtemps manquent partout des personnalités acceptées et aimées des gens du peuple, et cette carence est devenue encore plus grande depuis la Révolution. C'est pour cette raison qu'il y a de si grandes lacunes dans tout ce qui est bien et devrait être bien, et voilà pourquoi nulle part on ne croit à ce bien qu'on nous a prédit; on nous dit par exemple de vouloir nous élever à plus d'humanité, mais que devons-nous en penser si on

ne veut pas dialoguer avec nous; vraiment cela ne tient pas debout, vouloir faire un homme et pourtant ne pas vouloir parler avec lui !

Christophe : Pourtant il y a aussi des parents qui parlent peu avec leurs enfants et s'en occupent bien.

Les paysans : Nous le savons bien, c'est vrai qu'il y a de telles situations, mais reste malgré tout cette manière d'être inamicale, et c'est une faute !

Christophe : Oui ! Mais s'occuper correctement des affaires courantes est l'essentiel, et pensez à ce propos combien l'amitié hypocrite de jadis serait dans les circonstances actuelles un plus grand mal encore.

Les paysans : Nous ne te contredirons pas là-dessus, nous connaissons trop bien ces maux par expérience.

Christophe : Les préjudices seraient incalculables en ce moment de grands changements dans l'Etat. Alors, Dieu merci, il n'y a rien de tout cela et, Dieu merci, une certaine brusquerie et dureté passagère nous oblige à être plus francs envers nous et les autres, ce que peut-être nous n'étions pas.

Les paysans : Ce fut toujours ta nature de voir partout le meilleur; mais tu n'en es pourtant pas devenu plus riche.

Christophe : N'est-ce pas aussi une richesse de vivre avec des gens qui savent qu'on est sincère ?

Les paysans : Si c'est cela qui te rend riche, tu es certainement le plus riche d'entre nous.

Cela toucha le brave homme. "Si votre confiance, dit-il, pouvait maintenant servir la patrie comme je le désire, je penserais vraiment être l'homme le plus riche de la terre." Il se tut un moment puis continua : "Au nom de Dieu, nous devons maintenant plus que jamais essayer nous-mêmes de servir notre patrie, sinon cela n'ira pas; rien ne peut marcher, et maintenant

moins que jamais, si chacun à sa place n'aide pas son voisin, et même son ennemi, pour que tout marche. Cela ne marchera jamais si chacun comme jadis ne se soucie que de lui-même et vit au jour le jour, sans se soucier de la bonne marche de la patrie, en se disant : "De toute chose il y a déjà des gens qui se soucient". Nous ne devons pas oublier que les personnes qui doivent s'occuper de tout ont beaucoup plus besoin de la collaboration de tous les braves gens du pays que les seigneurs de jadis; et chaque homme qui y voit un peu clair se rend bien compte combien il est nécessaire pour la patrie que tous ensemble tirent à la même corde, et qu'il faut de notre propre initiative chercher à pallier ce que les nouvelles autorités n'arrivent pas à faire. Chers voisins, la patrie nous demande de ne pas nous laisser aller à l'orgueil ! Au nom de Dieu, nous devons maintenant voir ce que font les nouvelles autorités plutôt que ce qu'elles disent et, si elles ne viennent pas nous chercher, c'est à nous d'aller vers elles; nous devons envoyer les patriotes les plus fidèles et les plus honnêtes d'entre nous auprès des plus fidèles et des plus honnêtes patriotes parmi nos autorités, cherchant auprès d'elles une confiance qu'elles nous donnent *insuffisamment*, empêchées qu'elles sont par les circonstances actuelles.

"La patrie est encore en détresse et en danger, mais nous pouvons diminuer cette détresse et ces dangers qui nous guettent par une franche confiance; mais nous pouvons aussi les accroître par manque de confiance. Chers voisins, laquelle de ces deux possibilités voulons-nous, devons-nous réaliser ? Les autorités nous remercieront si nous faisons ce qui est notre devoir sacré.

"Amis, frères ! Vous verrez l'émotion dans leurs yeux quand la mélancolie se dessinera sur vos fronts et que vos mains, dans les leurs, trembleront par souci et fidélité pour la patrie."

Il ajouta encore : "Amis, frères ! *C'est cela la liberté, c'est cela l'égalité.* Mais justement, cette liberté et cette égalité, les autorités ne peuvent les créer à elles seules; c'est *avec vous* qu'elles doivent se créer, et avec les autorités; et ainsi cela ira."

Le brave homme avait maintenant les larmes aux yeux, et les larmes augmentent l'émotion chez les êtres humains. Les voisins virent cette émotion dans ses yeux et se turent; et, de la même manière que le soleil levant éclaire la nuit et amène le jour, l'obscurité fut chassée des fronts de ces hommes, qui s'éclairèrent.

"Oh, Dieu, se disaient-ils maintenant, si c'est vraiment ainsi, comme nous aimerions tout faire pour que ce qui est juste et en notre pouvoir rentre à nouveau dans l'ordre et que, de nouveau, règne entre les hommes cet amour qui semble comme balayé depuis la Révolution."

Christophe sècha ses yeux et dit : "Si maintenant la patrie entière et les nouvelles autorités pouvaient sentir combien est cordiale notre sincérité envers la patrie; car c'est ainsi qu'agissent les foules qui, dans un moment malheureux et sur un mot, peuvent provoquer des meurtres et des incendies et qui, malgré cela, sont au fond de leurs coeurs aussi fidèles et attachées que nous."

Il dit encore : "Les nouvelles autorités veulent certainement faire beaucoup de bien; avec plus de précautions qu'on n'en a jamais pris, elles veulent faire de nous des hommes meilleurs; elles veulent plus que jamais instruire et éduquer tous les enfants, ainsi que les pauvres du pays, et combien de bonheur et de richesses cela apportera au pays une fois cette intention accomplie ! Mes amis, une autorité qui vous amènera à tant remercier Dieu et elle-même, une telle autorité n'abolira jamais votre religion; elle devra fortifier et fortifiera en vous les forces de la religion comme jamais encore auparavant des autorités ne le firent." Il ajouta encore : "La croyance est amour et, là où est l'amour, Dieu parmi nous a son sanctuaire." L'émotion était maintenant aussi forte et sincère chez les voisins que devant le lit de mort de ma défunte grand'mère ⁽⁸⁾.

⁽⁸⁾ Le narrateur fait ici mention de son ouvrage *Léonard et Gertrude* dont la seconde version paraît en 1792.

Un instant tout fut silencieux; ils se donnèrent spontanément la main, et ces hommes qui se révoltaient bruyamment à peine une demi-heure plus tôt contre le nouvel ordre du pays, ces hommes burent bientôt à la santé de la liberté, de l'égalité et des nouvelles autorités; et ils promirent à Christophe de ne plus se laisser aller comme aujourd'hui à tant de bruit au village, mais de se confier aux nouvelles autorités, certes avec vigilance, mais aussi avec espoir et amour; et l'homme qu'ils choisirent en cet instant pour aller demander au gouvernement les précisions dont ils avaient besoin, cet homme fut Christophe. Il accepta cette tâche avec émotion, comme on pouvait s'y attendre. Il l'accomplit si soigneusement qu'en peu de semaines tout le village s'éleva avec un attachement résolu aux vraies notions de liberté et d'égalité.

LES ESQUISSES DE LA REVOLUTION
OU L'ORIGINE CHEZ PESTALOZZI DES
PEDAGOGIES PERSONNALISTES POSITIVES

par Pierre Marc

"N'aimerais-tu pas, toi aussi, vivre au milieu de pauvres malheureux, les éduquer et en faire des hommes cultivés ?" Pestalozzi, *Lettre de Stans*, p. 35.

Les écrits de langue française sur Pestalozzi ont beau être moins nombreux que souhaitable, ils apportent néanmoins une information importante (plusieurs titres sont mentionnés dans la partie bibliographique, choisis notamment pour l'abondance des références qu'on y trouve et, par là, leur réelle incitation à approfondir la pensée de Pestalozzi). La brièveté de ces pages explique que soient tues la plupart des directions d'étude développées dans ces écrits et qu'on se focalise sur des dimensions généralement moins perçues, ou soulignées, de l'oeuvre du grand pédagogue.

Les initiateurs de l'*Helvetisches Volksblatt* visent à informer et former le peuple, à développer sa conscience politique. Il n'y a pas erreur : le propos des *Esquisses de la Révolution* est bien foncièrement politique, du moins au sens étymologique du terme. Le peuple, explique Pestalozzi, fut toujours «berné»

(p. 18) ⁽¹⁾ mais, en liaison avec les convictions que développe le nouveau gouvernement, il lui est possible d'amorcer une réflexion nouvelle et d'affiner sa sensibilité.

Ce projet d'éclairage *politique* «libérateur» est chez l'auteur indissociable de deux autres visées :

- une perspective *psychologique*, qui place au centre des préoccupations de l'auteur un effort vers plus de lucidité,
- une perspective *philosophique*, qu'on dirait annonciatrice du personnalisme, sur laquelle s'enracine la conviction *pédagogique*, faite de respect de la personne.

Ces lignes reprennent très brièvement les visées politique, psychologique et philosophique-pédagogique de Pestalozzi lorsqu'elles correspondent à ses idées les plus connues. Lorsque l'apport est plus inattendu, et confère aux *Esquisses* une position originale, on s'y arrête plus longuement. Non seulement cette recherche renouvelle le constat maintes fois effectué de l'actualité de Pestalozzi mais, pour peu qu'on accepte de plonger deux siècles en arrière pour peser comparativement les rapports de force d'alors et d'aujourd'hui, elles dessinent un Pestalozzi qu'on peut, sans la moindre complaisance, qualifier toujours de précurseur : "Pestalozzi, dit joliment M. SOETARD, est encore au bout de notre chemin" (1987, p. 139).

Dimension politique :
liberté mais tolérance, loyauté mais vigilance

L'ensemble des *Esquisses* est «révolutionnaire» en ce sens que *liberté, égalité et fraternité* sont au centre des préoccupations du narrateur et de son héros. Ainsi Christophe s'adresse-t-il explicitement à l'"homme qui aimait depuis toujours la liberté" (p. 17).

⁽¹⁾ Les citations de Pestalozzi non accompagnées d'une référence renvoient aux *Esquisses* et à leur pagination dans cette plaquette.

Pestalozzi déplore à plusieurs reprises les excès qui entourent la Révolution; mais qui en est coupable ? "J'ai considéré toute la Révolution depuis son origine comme une simple conséquence de l'état d'abandon dans lequel avait été laissée la nature humaine (...)" (*Lettre de Stans*, p. 17). Il revient à plusieurs reprises sur cette question; "la sensualité, la soif de sang, la frénésie des peuples qui luttent pour leur liberté sont toujours une conséquence de l'état d'où ils sortent, et non de celui où ils veulent entrer" (in O. MULLER, p. 32). Et il ne renie pas les fondements philosophiques de la Révolution. Mais il affine sa propre perspective en la matière. Par certains aspects, ses conclusions sont d'un modernisme qui ne pouvait que laisser ses contemporains perplexes; ne conclut-il pas ses *Recherches sur la marche de la nature dans le développement du genre humain* en postulant la possibilité d'une prééminence somme toute victorieuse de l'individu sur la société : "le devoir de se faire, en et malgré son travail social, une oeuvre de soi-même" (in SOETARD, 1987, p. 56). Dans cette direction, d'ailleurs, Pestalozzi va largement aussi loin que Rousseau puisqu'il dénoncera "tout le néant et l'horreur de l'état social quand il n'est considéré que du point de vue de l'existence collective et non de l'existence individuelle." (in O. MULLER, p. 39)

Les conclusions d'ordre social, donc, reflètent un fort pessimisme : toute modification sociale passe par une modification individuelle. Si bien que les perspectives relatives à la personne sont autrement plus porteuses; ce sont évidemment elles qui sont susceptibles d'organiser une pensée éducative. "Je ne puis et ne dois rien savoir ni chercher ici que la vérité qui est en moi-même, c'est-à-dire les résultats simples où m'ont conduit les expériences de ma vie. (...) L'homme n'est vraiment homme que par son moi, et comme individu. C'est là que gît le principe qu'il ne partage avec aucune créature et qui le fait ce qu'il est. C'est là qu'il peut s'éveiller à la conscience, conquérir sa liberté et devenir créateur lui-même, créateur de lui-même." (Ibid., pp. 8-9).

Dans sa Préface à la *Lettre de Stans*, M. SOETARD revient sur cette sensibilité de Pestalozzi : "L'essentiel de la politique ne se joue plus, à ses yeux, dans «la forme extérieure» de régime que

les hommes pourront se donner, mais dans la façon dont l'Etat, en cela *substantiellement* démocratique, saura favoriser en son sein la formation et le développement des «forces intérieures» de l'individu, en particulier dans les couches les plus démunies du peuple." (p. 9). Malgré les difficultés rencontrées au Neuuhof, le pari éducatif est toujours au centre des convictions de notre pédagogue : c'est en éduquant qu'on libère.

En tout cas, Pestalozzi apprécie d'être nommé «citoyen» par l'Assemblée législative : "C'est à mon oeuvre que l'on a fait un tel honneur : donc on en souhaite la réalisation" (in E. AEPPLI, p. 114). On lira ou relira à ce sujet J. GUILLAUME lorsqu'il regrette que les biographes de Pestalozzi aient parfois «helvétisé» son attitude vis-à-vis de la Révolution (pp. 121 et suivantes). Si Pestalozzi déplore l'attaque française, l'agitation et les exécutions de cette période, il se place résolument aux côtés de la Révolution helvétique (au point dirait-on de justifier l'attaque de Nidwald et, par là, la mise à sac de Stans...).

Certes, et on l'a souvent souligné, la vision qu'a Pestalozzi de la corruption sociale, et de son caractère quasi-inévitable, est rousseauiste. Mais, dans le texte même qu'on vient de lire, on voit qu'il entend éduquer politiquement le peuple grâce au développement de quelques qualités, au premier rang desquelles se place la *tolérance*, et la liberté d'expression : "dans tous les cas vous devriez laisser chacun dire tranquillement comme moi ce qu'il pense." (p. 19).

Et puisque, à cette époque comme souvent, les intolérances les plus fréquentes proviennent des attitudes religieuses, alors Pestalozzi défend le nouveau serment et explique son sens. Comme "il y a en Suisse des citoyens de confessions différentes, et que pour cette raison les vieilles formules de serments sont différemment ressenties, (...) avec les mots «Nous le jurons» la formule pouvait être acceptée par tous les groupes religieux." (p. 25). C'est évidemment séparer les églises de l'Etat, évolution qu'on conçoit difficile pour le peuple. Quoi d'étonnant que les décideurs soient taxés d'irrégiosité...; pourtant, explique Christophe, "le nouveau gouvernement ne veut pas abolir la religion" (p. 18). En se généralisant, la tolérance mène à la

liberté, ainsi que l'explique la phrase que Pestalozzi prête à Hérode s'adressant au Christ : "en vérité ton enseignement ne nous intéresse pas, car nous sommes l'autorité et ne pouvons donc faire plus que te permettre d'enseigner et prêcher en liberté; mais dans cette activité nous voulons te protéger et te défendre". (p. 22).

Une telle défense et illustration générale de la *tolérance* face aux convictions de nos concitoyens, qui suppose effectivement cette *liberté* qu'apporte et garantit l'Etat, exige toutefois *honnêteté et loyauté* des citoyens vis-à-vis de ce dernier, avec lequel Pestalozzi invite chacun à collaborer. "Amis, frères ! *C'est cela la liberté, c'est cela l'égalité.* Mais justement, cette liberté et cette égalité, les autorités ne peuvent les créer à elles seules; *c'est avec vous* qu'elles doivent se créer, et avec les autorités; et ainsi cela ira." (p. 32).

Si bien que le lecteur attentif aura saisi que la plume de Pestalozzi, gouvernementale par définition, est infiniment plus laïque que religieuse. En loyal chroniqueur, il appelle de ses vœux le triomphe du gouvernement révolutionnaire et lorsque les paysans, répartie après répartie, exaltent inlassablement leur sentiment religieux, ce qui nous renseigne au passage sur les valeurs dominantes de l'époque dans les échanges (et confère son caractère quelque peu suranné au texte), c'est à leur sentiment civique que Christophe fait appel. "La présence de Dieu n'est pas liée à quatre lettres, explique-t-il; *vous avez promis devant sa face d'être fidèle à la patrie et d'obéir aux lois* et de cela vous êtes redevable." (p. 26).

Ainsi parvient-on à ce subtil marchandage : "Le gouvernement vous a demandé de promettre au nom de la patrie et là est votre devoir; vous avez prêté serment et entre honnêtes gens on n'en discute plus; ou si vous ne l'étiez pas, bien sûr ce serait alors autre chose..." (p. 26). Christophe négocie la fidélité vis-à-vis du gouvernement en plaçant ses paysans devant l'excellence de leurs qualités religieuses... Si ceux-ci ne sont pas une nouvelle fois en train de se faire «berner», c'est parce que Christophe accompagne sa persuasion d'une exigence de *vigilance* du peuple vis-à-vis de l'Etat, exigence sur laquelle nous reviendrons.

*Dimension psychologique :
être lucide vis-à-vis des autres et de soi*

C'est de manière particulièrement nette que Pestalozzi met l'accent dans les *Esquisses* sur l'importance de la *lucidité*. L'effort qu'il propose aux paysans en ce sens est double : d'une part il les invite à approfondir leurs propres attitudes, réticences, croyances (et, plus généralement, leurs motivations), d'autre part il les incite à saisir les ressorts des autres.

Former les individus revient en effet à leur apporter une capacité supplémentaire de compréhension d'eux-mêmes et de leur fonctionnement : c'est là le credo du développement humain selon Pestalozzi. "Ne redoute pas de te connaître toi-même! Il n'y a, sur terre, qu'une voie qui mène à la sagesse, il n'y a sur terre qu'une voie qui mène l'homme à une prospérité bénie, c'est celle du «connais-toi toi-même»." (in O. Muller, p. 66). Dans les *Esquisses*, cette certitude apparaît par exemple au niveau du questionnement sur la nouveauté. Au fond, Pestalozzi explique que notre résistance à l'innovation tient moins à l'innovation en elle-même qu'à nos attitudes à son égard : nous la rejetons parce qu'elle nous interpelle au plus profond de nous-mêmes et parce que nous sommes tournés vers un passé sécurisant. "Et ça marchait ainsi avec les vieilles coutumes, tout le monde connaissait le train-train habituel, d'où il venait et où il allait; sur mille choses il n'y avait pas lieu de se questionner et de s'étonner. Maintenant, tout est *nouveau*, et tout a changé si vite que rien n'est mûr, on ne sait plus à quoi se fier, tout est devenu différent de jadis" (p. 28) ⁽²⁾.

On notera que cette auto-analyse ne consiste toutefois pas à se renier. Pestalozzi sanctifie trop la personne, et l'«authenticité» qui fondamentalement la caractérise à son sens, pour en arriver là. "Tout le développement progressif de la pensée doit nécessairement, chez l'enfant, se rattacher d'une manière

⁽²⁾ "Jetzt ist alles *neue*, vieles so *unreif neu* und anderes so *ungeheuer neu* (...)"

continue à son être et à sa vie authentiques." (in O. MULLER, p. 96). "L'attention portée aux circonstances extérieures, présentes et futures, de l'enfant, doit être subordonnée à une attention supérieure, vouée à l'essence même de sa nature." (Ibid., p. 109).

Il s'agit avant tout, dit Pestalozzi, de rester fidèle à soi-même et, donc, de ne pas se laisser influencer par d'autres : "Vous devriez toujours rester *fidèles à vous-mêmes*, être *toujours pareils*, et par conséquent vous ne devriez pour rien au monde vous comporter d'une manière avec les uns et autrement avec les autres." (p. 40). Cette ambiguïté rousseauiste n'est selon Pestalozzi qu'apparente : ce sont moins les personnes qui sont parfaites que leur nature, et c'est en travaillant à partir de celle-ci que les évolutions les plus ambitieuses sont permises, individuelles puis sociales...

En tout cas, la quête n'est pas utopique en ce sens que la recherche de lucidité que prône Pestalozzi ne confine pas à une introspection stérile et, comme on dit, nombriliste. Mieux saisir ce qui nous fait agir appelle que l'on analyse conjointement *nos propres motivations* et *celle des autres*. Ainsi Christophe explique-t-il comment notre «agitation» trouve à s'exprimer sous couvert de vertu religieuse, la croyance risquant de n'être plus que prétexte : "L'agitation est dans le sang des hommes, ne les rend pas plus intelligents et s'exprime sous le prétexte de servir Dieu et le christianisme." ⁽³⁾ (p. 22); outre qu'il amorce la description de ce qui deviendra un siècle plus tard la notion de «condensation» sous la plume du psychanalyste, Christophe livre là une analyse utilisable autant sur soi-même qu'à l'égard des autres.

En s'appuyant judicieusement sur une nature généreuse, l'éducation est en somme susceptible de nous aider à analyser les ressorts humains. Et, comme cette nature est généreuse, la métaphore florale ne manque pas : "Actuellement nous

⁽³⁾ "Die Menschen eifern für den Jast, der in ihrem Blut ist und der sie nicht klug macht, und dann muss das für Gott und Christentum sein."

ressemblons à des plantes sorties d'un sol pauvre et piétiné et mises dans la terre fraîche; et nous devons maintenant, si frêles que nous soyons, germer et nous développer ensemble dans ce sol neuf et, par conséquent, prendre soin de nous et veiller chaque heure à développer de meilleures racines pour bien pousser." (p. 29)

Dans les *Esquisses*, de nombreux autres exemples d'analyse des comportements sont donnés, ce qui est compréhensible dans un texte qui se veut politiquement formateur. Critiquant les comportements passés des autorités politiques, Christophe s'en donne à coeur joie : "Quand jadis (...) les dirigeants dénigraient la religion et les cultes, il ne venait à l'esprit d'aucun paysan que l'autorité voulait abolir la religion; et quand ils inspectaient les dimanches ou, plus encore, dansaient et jouaient dans les maisons des sous-baillis, même dans les régions campagnardes où le peuple devait grandir comme le bétail dans la plus grande ignorance et dans l'abrutissement, même dans ces régions personne ne pensait à accuser le gouvernement de mauvaises intentions contre la religion." (p. 20)

Et c'est à travers le même filtre impitoyable que passent les autorités contemporaines : "On ne laisse jamais sans revenus les gens dont on a besoin, et un besoin urgent ! (...) Bien sûr, ce fut toujours comme ça et ne changera jamais : seigneur et demi-seigneur ne se mordent jamais bien durement, qui se ressemble s'assemble !" (p. 23). Les pasteurs n'échappent pas plus à la critique que les autres : "ce sont de tout autres personnes qui ont lancé et fait circuler ce bruit dans le village. (...) notre pasteur a été très correct; il s'est bien rendu compte de ce qu'on attendait de cette rumeur; et, puisqu'il est un homme honnête, elle lui a déplu cordialement; mais d'autres y ont cru comme à l'évangile et y ont mis une énergie qui, pour le moins, n'était pas très sage." (p. 24). On voit bien à ce régime augmenter peu à peu la compréhension qu'ont les paysans de la situation et des mobiles de ceux qui lancent la rumeur...

*Dimension philosophique-pédagogique :
le respect de la personne, l'attente positive*

Que de telles analyses engendrent des regards sans aucune complaisance vis-à-vis des autorités, on le comprend aisément. Utiliser les termes de *liberté*, *égalité* et *fraternité*, voilà qui ne surprend plus trop en 1798. Mais qu'à ces revendications soit jointe une exigence de *lucidité*, voilà qui est plus incisif, et rend le citoyen moins malléable.

Quelle belle incitation, exemple frappant, à exiger le dialogue de la part des autorités et à ne plus accepter leur mépris ou leur condescendance; "on nous dit par exemple de vouloir nous élever à plus d'humanité, mais que devons-nous en penser si on ne veut pas dialoguer avec nous; vraiment cela ne tient pas debout, vouloir faire un homme et pourtant ne pas vouloir parler avec lui !" (p. 31). Christophe promet même que les autorités se mettront à employer la langue allemande : "vous pouvez bien leur dire que vous ne les comprenez pas et je vous dis qu'ils apprendront à écrire en *allemand pour vous*." (p. 30).

Si bien que les paysans en viennent à exiger des autorités qu'elles aient confiance en eux; plus, ils font de cette confiance la condition de leur propre confiance. Ainsi Pestalozzi surajoute-t-il une condition de *vigilance* à cet effort de *lucidité*; "nous devons maintenant voir ce que font les nouvelles autorités plutôt que ce qu'elles disent et, si elles ne viennent pas nous chercher, c'est à nous d'aller vers elles; nous devons envoyer les patriotes les plus fidèles et les plus honnêtes d'entre nous auprès des plus fidèles et des plus honnêtes patriotes parmi nos autorités, cherchant auprès d'elles une confiance qu'elles nous donnent *insuffisamment*, empêchées qu'elles sont par les circonstances actuelles." (p. 32)

Le lecteur sera attentif à cette exigence, qui constitue probablement le point le plus important des *Esquisses* et laisse rêveur celui qui, si différents que soient les termes qu'il utilise, vise deux siècles plus tard à développer une pédagogie de l'attente positive. *Etre aussi lucide que possible, avoir espoir en*

l'autre et être vigilant vis-à-vis de lui, ce sont bien là les conseils que 200 ans plus tard on donne encore aux enseignants, avec plus ou moins d'espoir soi-même de les voir mis en oeuvre... Si bien qu'on s'étonne, face à l'importance du message, que les *Esquisses* aient attendu deux siècles pour être traduites en langue française. Que tout, en matière pédagogique, soit un éternel recommencement, c'est en grande partie vrai; mais que l'«*effet Pygmalion*» soit ainsi à portée de main du lecteur de Pestalozzi et qu'on le laisse quasiment de côté, voilà qui est troublant quand on sait combien le thème est développé depuis quelques années dans la littérature psychopédagogique ⁽⁴⁾.

Où que l'on se tourne dans ce texte, on y trouve le thème de l'attente positive. Et dès l'abord le lecteur est prévenu quand les paysans apostrophent Christophe : "Ce fut toujours ta nature de voir partout le meilleur" (p. 31). Ce remède par la confiance est d'ailleurs systématique au point d'être réversible : "nous pouvons diminuer cette détresse et ces dangers qui nous guettent par une franche confiance; mais nous pouvons aussi les accroître par manque de confiance. Chers voisins, laquelle de ces deux possibilités voulons-nous, devons-nous réaliser ?" (p. 32).

Il est vrai que cette exigence fondamentale de confiance vire à la panacée. Car développer a priori sa confiance en l'autre, c'est évidemment faire montre d'amour à son endroit, et c'est s'efforcer d'appliquer le commandement biblique, mais c'est aussi nager dans cette utopie que la plupart des auteurs repèrent chez Pestalozzi, pour la soutenir ou en sourire. Quand Christophe prescrit de généraliser l'amour entre les hommes, car c'est bien de cela qu'il s'agit, le caractère désuet du message s'accroît : "comme nous aimerions tout faire pour que ce qui est juste et en notre pouvoir rentre à nouveau dans l'ordre et

⁽⁴⁾ Le premier livre de langue française qui, à notre époque, souleva le problème, connut son heure de gloire. Il s'agit de celui de R.A. Rosenthal & L.J. Jacobson, *Pygmalion à l'école*, Paris, Casterman, 1971. Citons aussi M. Gilly, *Maître-élève, rôles institutionnels et représentations*, Paris, PUF, 1980, P. Marc, *Quand juge le maître*, Fribourg, Delval, 1984, P. Marc, *Autour de la notion pédagogique d'attente*, Berne, Peter Lang, 1991 (2e éd.), R. Sirota, *L'école primaire au quotidien*, Paris, PUF, 1988.

que, de nouveau, règne entre les hommes cet amour qui semble comme balayé depuis la Révolution." (p. 33)

De manière comparable, pourquoi ne pas souligner combien le désir que Pestalozzi attribue aux nouvelles autorités d'améliorer l'homme prête deux siècles plus tard à sourire : "Les nouvelles autorités veulent certainement faire beaucoup de bien; (...) elles veulent faire de nous des hommes meilleurs; elles veulent plus que jamais instruire et éduquer tous les enfants, ainsi que les pauvres du pays, et combien de bonheur et de richesses cela apportera au pays une fois cette intention accomplie !" (p. 33).

Il serait toutefois regrettable que le caractère emphatique du message de Pestalozzi masque la subtilité et la détermination des éclairages qu'il apporte. Lorsqu'il fait dire aux paysans : "nous sommes des bêtes seulement parce qu'on ne fait pas de nous des hommes." (p. 27), ou, comme on l'a rappelé plus haut, lorsqu'il prend plaisir à la métaphore florale, il nous amène infiniment plus loin que ne vont la crispation ou le sourire plus ou moins condescendant de certains de ses lecteurs actuels. Il importe d'abord de saisir que cet écrit de Pestalozzi est un message politique indiscutablement percutant; ensuite de comprendre que c'est en réponse à cette conviction que Pestalozzi a créé la systématique pédagogique qu'on sait et qu'il développera plus tard, notamment dans *Comment Gertrude instruit ses enfants*.

Refusant les responsabilités de haut niveau qu'on lui propose, il choisit, quelques semaines après avoir écrit ces *Esquisses*, d'aller à Stans. Pourtant, "Lorsqu'il arrive à Stans le 14 janvier 1799, il doit affronter l'hostilité générale : n'est-il pas un suppôt du gouvernement exécré ? Les autorités du lieu se tiennent sur la réserve. La population, catholique, voit d'un mauvais oeil ce réformé prendre en mains l'éducation des enfants." (M. SOETARD, Préface à la *Lettre de Stans*, p. 10). A. MALCHE intitule le chapitre réservé à l'étude de cette période «La folie de Stans» ! L'essai avortera, et Pestalozzi a bien conscience de la difficulté de son entreprise ("Je me tenais au milieu d'eux comme une créature de l'ordre nouveau qu'ils exétraient." in

Lettre de Stans, p. 25), mais, avec plus ou moins de bonheur, il poursuivra son effort à Berthoud, à Yverdon...



Bien helvétiquement, tout finit autour d'un verre; "ces hommes, conclut Pestalozzi, burent bientôt à la santé de la liberté, de l'égalité et des nouvelles autorités; et ils promirent à Christophe (...) de se confier aux nouvelles autorités, certes avec vigilance, mais aussi avec espoir et amour" (p. 34). Qu'on ne s'y trompe toutefois pas.

L'intention est incisive et, pour cette raison, pleine d'avenir. Si Pestalozzi, deux siècles plus tard, existe encore dans la pensée de certains pédagogues, c'est moins pour les «lois pédagogiques» qu'il a découvertes et encore moins pour les applications qu'il en a tirées. Qu'on lui soit reconnaissant d'avoir donné droit de cité à la pédagogie, certes. Mais pourquoi ? Parce qu'il fonde celle-ci sur une conception de l'homme. C'est réduire rédhibitoirement Pestalozzi que de seulement en retenir, pour les oublier bien vite, les préceptes pédagogiques. On ne le célèbre réellement qu'en mettant en exergue les convictions philosophiques et politiques sur lesquelles il bâtit ces préceptes.

C'est bel et bien une conception de la personne qu'on trouve en amont chez Pestalozzi. Sans doute peut-on ne pas la percevoir, encore qu'il faille y mettre une belle dose de mauvaise volonté. Sans doute aussi peut-on la voir, l'étudier, ne pas s'en satisfaire et lui tourner le dos. Mais même ainsi l'on prend un risque : celui d'éprouver des difficultés à répondre à l'innocente question du sens de l'acte pédagogique. L'on dirait notre époque satisfaite lorsqu'elle répond, ici ou là, à un comment; ainsi fleurissent tant les didactiques, ce dont on se réjouit à bon droit.

Mais on peut aussi se demander sur quelle conception de l'homme nous construisons, de nos jours, nos entreprises de formation des jeunes. Pestalozzi invite les politiques, les parents, les enseignants et les éduqués eux-mêmes à se poser cette question. Ce pour quoi, pour reprendre l'expression de M. SOETARD, il est bel et bien «au bout du chemin», ou, du moins, quelque part placé sur notre route...

Pour poursuivre

Quelques textes importants de J.H. PESTALOZZI pour la compréhension de l'époque à l'étude

Léonard et Gertrude [1781-87 puis 1790-92], Neuchâtel, La Baconnière, 1948 (en 2 tomes)

Meine Nachforschungen über den Gang der Natur in der Entwicklung des Menschengeschlechts (Mes investigations sur la marche de la nature dans le développement du genre humain) [1797], Bab Heilbrunn, Klinkhardt, 1962

La voix de Pestalozzi, textes choisis et groupés par Otto MULLER, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, s.d.

Lettre de Stans [1799], Yverdon, Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, 1985

Comment Gertrude instruit ses enfants [1801], Albeuve, Castella, 1985

Le chant du cygne, Mes destinées [1826], Neuchâtel, La Baconnière, 1947

Quelques références sur PESTALOZZI

AEPPLI E., *Pestalozzi*, Genève, Labor et Fides (s.d.), 232 p.

COMPAYRE G., *Pestalozzi et l'éducation élémentaire*, Paris, Delaplane, 1902, 126 p.

CORNAZ-BESSON J., *Qui êtes-vous, Monsieur Pestalozzi ?* Yverdon, Ed. de la Thièle, 1977, 117 p.

FERRIERE A., *Le grand coeur maternel de Pestalozzi*, Yverdon, Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, 1983, 62 p.

GUILLAUME J., Article «Pestalozzi» in *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson (1882-1893), pp. 2283-2355.

GUILLAUME J., *Pestalozzi, étude biographique*, Paris, Hachette, 1890, 455 p.

GUIMPS R. de, *Histoire de Pestalozzi, de sa pensée et de son oeuvre*, Lausanne, Bridel, 1874, 548 p.

MALCHE A., *Vie de Pestalozzi*, Lausanne, Payot, 1927, 255 p.

MEYLAN L., *Actualité de Pestalozzi*, Paris, Editions du Scarabée, 1961, 93 p.

SOETARD M., *Pestalozzi ou la naissance de l'éducateur*, Berne, Peter Lang, 1981, 671 p.

SOETARD M., *Pestalozzi*, Lucerne et Lausanne, René Coeckelberghs, 1987, 149 p.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI A YVERDON

par Irène Keller

Pestalozzi, pédagogue-philosophe reconnu dans les pays de langue allemande, est presque un inconnu dans les pays de langue française. Dans les quelques 15'000 titres qui composent sa bibliographie générale, la part en langue française est infime.

En Suisse romande, s'il est cité parmi les grands Suisses, les connaissances effectives sur Pestalozzi ne dépassent en général guère une pieuse évocation du *père des pauvres et des orphelins*. Cependant, avec la mise à l'honneur de l'histoire de la pédagogie, on peut observer un intérêt grandissant pour le pédagogue yverdonnois et son *idée d'une méthode élémentaire*.

Les quelques oeuvres de Pestalozzi traduites en français nous laissent entrevoir le génie d'une pensée philosophique et pédagogique qui va au-delà d'une simple doctrine, et qui pose sans cesse la question : "*Qu'est-ce que la nature humaine ?*" ⁽¹⁾

Pestalozzi résume sa *méthode* en ces termes : "*l'oeil veut voir, l'oreille entendre, le pied marcher, la main saisir. Mais le coeur lui aussi veut aimer et croire, et l'esprit penser.*" ⁽²⁾

L'époque yverdonnoise (1805-1825) de Pestalozzi tend à concrétiser cette *méthode qui est partout et nulle part*. ⁽³⁾

⁽¹⁾ *Le chant du cygne*, suivi de *Mes destinées*, Neuchâtel, La Baconnière, 1947, section pp. 139-142, citation p. 140.

⁽²⁾ *Idem*, p. 17.

⁽³⁾ *Idem*, pp. 40 et suivantes.

Après les expériences difficiles mais enrichissantes sur le plan philosophique au Neuhof, à Stans et à Berthoud, Pestalozzi se tourne vers la Suisse Romande où il compte déjà plusieurs amis. Parmi ceux-ci évoquons l'écrivain Charles-Victor de Bonstetten et, surtout, Frédéric César de la Harpe, premier directeur de la République Helvétique et ancien précepteur du Tsar Alexandre 1er.

Pestalozzi reçoit des invitations de plusieurs villes du pays de Vaud : Rolle, Payerne, Nyon et Yverdon. Il choisit cette dernière pour y établir au château son institut d'éducation.

De par toutes les expériences d'"école active" qui se déroulent de 1805 à 1825 dans cet institut, celui-ci sera en fait un véritable laboratoire pédagogique, comptant jusqu'à 150 élèves et une cinquantaine de maîtres et de professeurs.

En 1827, Pestalozzi meurt. Yverdon, pour commémorer son souvenir, célébrera dès lors les anniversaires marquants de Pestalozzi :

- 1846 100 ans de la naissance de Pestalozzi, une grande fête est organisée dans la ville.
- 1890 Yverdon inaugure son monument Pestalozzi (cf. **Histoire d'une statue**, de Françoise Waridel, Yverdon, 1990).
- 1927 100 ans de la mort du pédagogue. La Lyre Yverdonnoise joue une pièce de théâtre commémorative (de Lauber et Rouiller).
- 1946 200 ans de la naissance de Pestalozzi. Chaque élève du canton de Vaud reçoit une brochure sur Pestalozzi.
- 1977 150 ans de sa mort. Une grande exposition s'intitulant "Pestalozzi et son temps - l'enfant à l'aube du 19e siècle" est organisée à Yverdon. Une biographie illustrée, **Qui êtes-vous, Monsieur Pestalozzi ?** de Jacqueline Cornaz-Besson, Yverdon, 1977, est publiée.

Au terme de ces manifestations, une petite équipe sous la responsabilité de Mme Jacqueline Cornaz-Besson décide de continuer à s'intéresser à l'oeuvre de Pestalozzi : Le *Centre de documentation et de recherche Pestalozzi* voit le jour sur les lieux mêmes où Pestalozzi a travaillé. Pour se donner un cadre juridique officiel, les responsables du nouveau Centre fondent une association (actuelle présidente : Mme Françoise Waridel).

Au fil des années, le *Centre* s'est constitué une bibliothèque. Celle-ci comprend actuellement plus de 1000 ouvrages :

- tous les volumes de la "**Kritische Ausgabe**", oeuvres et lettres de Pestalozzi (28 tomes d'oeuvres et 13 tomes de correspondance) (éd. de 1927 à 1979)
- des livres en allemand, italien, anglais, etc. *de et sur* Pestalozzi, en diverses éditions
- la plupart des livres en français sur Pestalozzi ainsi que les quelques volumes de ses oeuvres traduites en notre langue
- des livres d'actualité sur Pestalozzi
- des documents concernant Pestalozzi et son époque : brochures, fascicules, articles de journaux, thèses, lettres manuscrites, etc.
- des livres d'histoire de la pédagogie
- des livres d'histoire concernant le XVIII^e et le XIX^e siècles de la région, de la Suisse et de l'Europe.

Tous ces documents sont à la disposition des étudiants, des chercheurs et du public.

Les **activités** du *Centre de documentation et de recherche Pestalozzi* sont d'une grande diversité, mais visent toujours un même but : connaître et mieux faire connaître Pestalozzi, son équipe yverdonnoise et son oeuvre. Par exemple :

- *l'accueil de visiteurs* : le centre est ouvert au public chaque jeudi après-midi ou sur rendez-vous; il dispose, pour une information succincte, d'un montage audio-visuel commenté en français et en allemand.

Les visiteurs sont nombreux et viennent de toute l'Europe, mais aussi du Japon et de l'Amérique du Nord et du Sud.

- *la recherche et la documentation* : l'époque yverdonnoise avec son rayonnement, ses visiteurs, ses collaborateurs et ses élèves est au centre de nos travaux et préoccupations. Des extraits de ces recherches sont publiés dans le **Bulletin d'information** annuel.

Voici les thèmes d'années précédentes :

- 1982 "Les premières relations de Pestalozzi avec la Suisse française" (Bulletin No 6)
- 1984 "L'Histoire de l'Ecole des pauvres de Pestalozzi à Clendy" (Bulletin No 9)
- 1985 "L'enseignement de la musique chez Pestalozzi" (Bulletin No 10)
- 1986 "Anna Pestalozzi - Schultess" (Bulletin No 11)
- 1987 "L'institut des sourds-muets à Yverdon" (Bulletin No 12)
- 1988 "L'institut des jeunes filles à Yverdon" (Bulletin No 13)
- 1989 "La statue de Pestalozzi à Yverdon" (Bulletin No 14)
- 1990 "Un institut Pestalozzi à Naples" (Bulletin No 15)
- 1991 "La Rencontre de Pestalozzi et d'Alexandre 1er à Bâle, en 1814" (Bulletin No 16)

- *les "Rencontres Pestalozzi d'Yverdon"* : environ tous les trois ans, le Centre organise les "Rencontres Pestalozzi d'Yverdon". Le thème choisi et débattu tend à placer Pestalozzi dans l'actualité pédagogique et/ou philosophique, et donne lieu à des conférences, des colloques et des tables rondes. Ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Les sujets proposés ont été les suivants :

- 1978 Comenius, un précurseur de Pestalozzi
- 1980 Yverdon à la croisée des chemins : Rousseau, Pestalozzi, Gotthelf (Cahier 1)
- 1982 L'actualité de Pestalozzi (Cahier 2)
- 1985 Pestalozzi, l'enfant et la musique (Cahier 3)
- 1988 Pestalozzi, Froebel, Montessori (Cahier 4)

En 1992, le thème sera très probablement : Pestalozzi, mythe(s) et/ou utopies.

- *des éditions et traductions* : en 1983, le Centre réédite des ouvrages épuisés : le **Grand Coeur maternel de Pestalozzi**, par A. Ferrière, et les **Fables**, de H. Pestalozzi, par J. Moser. Puis en 1985, il édite **Les lettres des Enfants Jullien, 1812 - 1816**, et une traduction nouvelle de la **Lettre de Stans** (trad. par M. Soëtard).

De par ces activités, le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi s'efforce d'élargir ses connaissances sur l'éducateur de l'humanité et sur sa pensée; et de faire connaître un homme qui par ses actions et ses oeuvres nous incite à poursuivre, en toute modestie, le chemin tracé par lui :

Eprouvez le tout, retenez ce qu'il y a de bon. Que s'il a mûri en vous quelque chose de meilleur, ajoutez-le à ce que j'ai tenté de vous donner dans ces pages, et faites-le dans le même esprit d'amour et de vérité qui a conduit ma plume. ⁽⁴⁾

⁽⁴⁾ *Idem*, pp. 13 et 309.

VOUS AVEZ DIT... P E D A G O G I E

juillet 19

- (1) P. Marc, J.-M. Chappuis & Ph.R. Rovero, *Echecs des uns, inéchecs des autres : de la re-connaissar dans le puzzle scolaire des attentes*, avril 1982, 36 p. (*)
- (2) M. Schmidt, *Inégalités sociales et culturelles; étude statistique de l'épreuve d'évaluation au cycle d'orientation en 1981 dans le canton de Fribourg*, juin 1982, 30 p.
- (3) Ph.R. Rovero, *Influence des pratiques éducatives et langagières de familles migrantes sur les performances linguistiques de leurs enfants*, octobre 1982, 36 p.
- (4) P. Marc, *Du savoir ou du maître : lequel définit l'élève ?* janvier 1983, 17 p. (*)
- (5) J.-M. Chappuis & P. Marc, *De l'hétérogénéité des jugements fournis par les maîtres, ou de l'importance singulière de la personnalité de l'enseignant*, novembre 1983, 67 p.
- (6) V. Massard, J.-M. Chappuis & P. Marc, *Des perceptions des fonctions de l'Ecole par les enseignants* avril 1984, 27 p.
- (7) P. Marc, *Ecole et psychanalyse, points de vue d'un enseignant*, mars 1985, 65 p.
- (8) P. Favre, P. Kernén, P. Marc, V. Massard, M. Nicolet, Ph.R. Rovero et M. Schmidt, *Le tronc commun au degré 6*, juin 1985, 50 p.
- (9) P. Marc (coll. D. Gabus, Ph.R. Rovero & M. Schmidt), *La connaissance et/ou la personne : une réflexion sur la pédagogie universitaire*, janvier 1986, 29 p.
- (10) S. Roller, *Vous avez dit... pédagogie ? Oui, pédagogie*, juin 1986, 50 p. Outre le texte de la conférence faite par S. Roller à Neuchâtel le 6-2-1986, on trouve dans cette plaquette sa bibliographie complète
- (11) M. Bosserdet, W. Perret, G. Richard et P. Marc, *L'école nouvelle des Terreaux (Neuchâtel, 1929-1933)* février 1987, 103 p.
- (12) Ph.R. Rovero (coll. P. Marc), *Choisir une école alternative en Suisse romande*, juin 1987, 40 p.
- (13) P. Marc, *Regroupement d'écrits sur les attentes en éducation*, janvier 1988, 77 p. (**)(***)
- (14) F. Jaques-Mazauric et P. Marc, *Le droit de l'enfant sourd-muet au geste et à la parole : une décision d'adultes entendants*, septembre 1988, 40 p. (**)
- (15) P. Marc (coll. N. Doffey, Ch. Braun, I. Opan & G. Siegenthaler), *Quelques réflexions à l'issue d'une première année de fonctionnement du nouveau tronc commun (Neuchâtel, 1987-1988)*, septembre 1988, 77 p.
- (16) J. Paeder, *SOS Dépistage difficultés scolaires*, décembre 1988, 38 p. (**)
- (17) *Extraits du Dictionnaire de pédagogie de F. Buisson (1878-1887)*, ou «L'échec et la réussite scolaire : il y a un siècle ? Une hérédité toute-puissante mais une pédagogie normée», novembre 1989, 77 p.
- (18) S. Fanti, *L'inévitable agressivité*, mai 1990, 21 p.

- (19) F. Petit et M. Rousson, *Psychosociologie et autorité*, octobre 1990, 39 p.
- (20) M. Ditisheim, *Histoires de vie et formation des enseignants*, janvier 1991, 79 p.
- (21) R. Jeanneret & P. Marc, *Recherche, participation et intégration des savoirs : un concept organisateur pour les universités du troisième âge*, février 1991, 100 p. (****)
- (22) M. Rodé-Guillaume, *Processus d'individuation chez l'enfant*, octobre 1991, 15 p.
- (23) J.H. Pestalozzi, *Esquisses de la révolution*, texte inédit en français, avec des éclairages de Ph. Henri, I. Keller, P. Marc, novembre 1991, 56 p.
- (24) B. Duborgel, *Sources grecques de nos exigences éducatives : du phénomène Socrate à quelques figures platoniciennes et aristotéliennes de l'éducation*, janvier 1992, 32 p.
- (25) P. Marc et un groupe d'étudiants de l'UTA, *La pédagogie active à La Chaux-de-Fonds durant l'entre-deux-guerres : Juliette Boucherin, Maurice Gremaud et les autres...*, avril 1992, 104 p.
- (26) M. Besse, J. Cavadini, J. Guinand, E. Kaiser, M.-F. Lücker-Babel, P. Marc (dir.), C. Perregaux, S. Roller, J.-A. Tschoumy, *Ratifier en Suisse la Convention des Droits de l'enfant ?* novembre 1992, 117 p.
- (27) R. Jeanneret, *L'Université du 3e âge de Neuchâtel, Bref historique*, juillet 1993, 47 p.
- (28) P. Marc & Ph. Rovero, *Violence familiale, scolaire et sociale : une histoire bien ordinaire*, novembre 1993, 113 p.
- (29) E. Nyandwi, *Les archives du professeur Samuel Roller, contribution à la pensée pédagogique moderne*, novembre 1993, 83 p.
- (30) B. Clavel, M. Robert, *Structure sociale et structure scolaire : quelques réflexions*, décembre 1993, 110 p.

(*) Intégré in *Autour de la notion pédagogique d'attente*, P. Lang, Berne, 1984

(**) Intégré en partie in *La différence à fleur de peau*, Delval, Fribourg, 1989.

(***) L'un des articles du recueil est en partie intégré dans *De la bouche à l'oreille*, Delval, Fribourg, 1987.

(****) Cf. R. Jeanneret, A. Lemieux & P. Marc, *Enseignement et recherche dans les universités du troisième âge*, Ed. Agence d'Arc, Québec, 1992